

INF' *Ohey*

Périodique communal - Mars 2018



RENSEIGNEMENTS UTILES

COMPOSITION DU COLLÈGE COMMUNAL

Christophe GILON - Bourgmestre

Rue Pourri-Pont, 276A - 5351 HAILLOT
0472/83 61 42
christophe.gilon@ohey.be

René Hubrechts - Premier Échevin

Chemin de Dinant, 29C - 5351 HAILLOT
0478/70 81 28
rene.hubrechts@ohey.be

Freddy Lixon - Deuxième Échevin

Rue des Essarts, 185/A - 5351 HAILLOT
0477/45 49 92
freddy.lixon@ohey.be

Françoise Ansay - Troisième Échevine

Rue Marteau, 259-3 - 5350 OHEY
0478/22 80 60
francoise.ansay@ohey.be

Dany Dubois, Quatrième Échevin et Président du CPAS

Rue Eugène Ronveaux, 236 - 5350 OHEY
0477/66 22 51
dany.dubois@ohey.be

État civil, Population, Police, Personnel, Télécoms, Cimetière, Agriculture, Sécurité, Bien-être animal (stérilisation des chats errants...), Mouvements patriotiques, Culte, Économie (Emploi et PME), Enseignement, Embellissement de la commune et Tourisme, Ale Titres- Services.

Finances, Infrastructures et bâtiments publics, Travaux Subsidiés, Information citoyenne, Patrimoine.

Travaux (éclairage public, électricité, déneigement...), Égouttage, Cours d'eau, Jeunesse, Sports et loisirs, Mouvements associatifs, Culture.

Aménagement du territoire, Urbanisme, Développement rural, Logement, Environnement, Mobilité, Énergie, Forêts, Alimentation, Solidarité internationale et Égalité des chances.

CPAS et affaires sociales, Aînés, Personnes handicapées, Pension, Petite enfance.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Tél. : 085/61 12 31 - Fax : 085/61 31 28
Directeur Général : François Migeotte
Bureaux ouverts au public
Lun. à vend. : 8 - 12 h + Merc. : 13 - 16 h
Sam. : 9 - 12 h
Urbanisme : idem sauf le samedi

Services

État Civil : 085/82 44 55
Population : 085/82 44 54
Comptabilité : 085/82 44 59
Secrétariat du Bourgmestre : 085/82 44 52
Cartes d'identité : 085/82 44 51
Urbanisme Environnement : 085/82 44 57
085/82 44 56

A.L.E.

Madame Fabienne Richard
Tél. : 085/82 44 60

Titres-Services d'Ohey

Madame Solange Dijon
Tél. : 085/82 44 66
titres-services@ohey.be

Nature et Forêts

Agent des forêts : Sébastien Delaitte
Tél. : 0497/73.68.60

C.P.A.S.

Rue du Tilleul, 95 - 5350 Ohey
Tél. : 085/61 19 91 - Fax : 085/84 69 87
Président : Dany Dubois 0477/66 22 51

Permanences

- Sociales : Mardi : 13-16 h, Vendredi : 9-12 h
- Alloc. Chauffage : Jeudi : 13-15 h
- Alloc. Pers. handicapées et Pension : Lundi : 13-16 h
- Recharge Compteur à budget : Tous les jours de 9-12h

Enseignement communal

OHEY I - Evelette : 085/61 11 53
Perwez : 085/61 14 61
OHEY II - Ohey maternelle : 085/61 29 38
Ohey primaire : 085/61 12 89
Haillot : 085/61 17 00

Retrouvez toutes les informations de contact sur notre site Internet: www.ohey.be

Scrutin communal et provincial du 14 octobre 2018: APPEL AUX ASSESSEURS VOLONTAIRES

Le prochain scrutin communal et provincial qui aura lieu le **14 octobre 2018** offre une possibilité de faire appel à des assesseurs volontaires ainsi que le prévoit le décret du 9 mars 2017. Si vous êtes intéressé(e)s, **contactez le Directeur Général, Monsieur François Migeotte au 085/82 44 50.**



**Chères Oheytoises,
Chers Oheytois,**

À 7 mois du scrutin électoral communal, j'avais envie de partager avec vous en guise d'éditorial le message du Collège délivré au personnel à l'occasion de la cérémonie des vœux le 19 janvier dernier.

Pour cette cérémonie des vœux 2018, le Collège avait volontairement souhaité que le nombre d'interventions soit réduit afin de laisser une place plus importante à la convivialité et aux échanges. De plus, le message qui a été délivré était le fruit d'une réflexion commune menée par l'entière du Collège.

« Mesdames, Messieurs,

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Rédiger un message de nouvel an reste un exercice périlleux. Je m'y attelle cependant avec enthousiasme.

Le plus simple aurait donc été de partir des faits de l'actualité. Toutefois, cette dernière étant très souvent morose, nous l'avons trouvée peu propice à ce rendez-vous festif.

Comme message, nous voudrions simplement partager avec vous cette magnifique expérience humaine que nous vivons avec vous depuis maintenant 5 ans et que nous espérons sincèrement poursuivre dans les prochaines années.

Nous souhaiterions sincèrement vous dire merci. Non seulement pour votre travail, mais également pour l'expérience complémentaire que nous avons acquise grâce à vous.

L'essentiel du message est celui-ci :

MERCI à tous pour le travail accompli au cours de ces 5 dernières années.

MERCI pour votre professionnalisme.

MERCI de nous avoir aidés à rechercher et à mettre en place les solutions aux problèmes qui nous étaient posés.

MERCI d'avoir été capables de vous adapter à la vision de ce nouveau collègue.

MERCI de nous avoir accompagnés dans le service à fournir aux citoyens.

MERCI d'avoir été pédagogues et patients lorsque nous ne comprenions pas.

En effet, en tant que mandataires nouvellement élus, il fut important de comprendre très rapidement que le politique seul ne peut rien faire sans l'aide et la collaboration de toute une équipe.

En effet, l'exercice du pouvoir est un exercice difficile car

- *C'est un nouveau métier pour la plupart d'entre nous ;*
Nous avons dû l'apprendre ;
- *C'est un exercice difficile car*
 - *Il faut souvent décider vite et bien ;*
 - *Il faut être juste et équitable ;*
 - *Il faut être capable d'écoute, et de concertation ;*
 - *Et bien sûr, il faut respecter la législation .*

Même si durant ces 5 années le paquebot communal n'a pas toujours navigué en eaux tranquilles, les membres d'équipage et son capitaine, se sont efforcés de rester à votre écoute et ce, même dans les moments plus difficiles.

N'hésitez donc jamais encore et encore à nous interpeller ou à partager avec nous le fruit d'une réflexion individuelle ou commune. Je pense notamment aux nouveaux défis que nous devons relever dans les prochaines années et à l'évolution constante de notre société qui aura, quoi qu'il en soit, un impact sur votre travail quotidien et sur la vie des citoyens oheytois.

Pour tous les mandataires ici présents, il s'agit de la dernière cérémonie des vœux de cette législature.

A ce sujet, je voudrais les remercier toutes et tous personnellement pour le travail accompli depuis le 3 décembre 2012.

Une des priorités de notre majorité était d'amener l'apaisement politique dans notre commune.

Nous avons estimé être notre devoir de démontrer, par notre attitude exemplaire, bienveillante et respectueuse les uns envers les autres, que, autour de la table du Conseil, nous sommes tous des êtres intelligents souhaitant construire un « mieux vivre ensemble » pour nos citoyens, quel que soit notre appartenance politique.

Je fais le vœu, et tous les membres de mon collège s'y associent, que cette future campagne sera enfin, celle du respect, de la tolérance, de l'écoute du projet de chacun, comme nous le demandons à chacun de nos citoyens.

Pour 2018, voici aussi le message que je voudrais vous transmettre et qui me tient à cœur :

Notre manière de voir les choses conditionne notre façon d'agir.

Pour paraphraser notre souverain, si l'on s'émerveille devant quelque chose, on agira avec plus de respect.

Nous vous invitons donc à vous émerveiller de votre entourage tant privé que professionnel.

Au-delà de nos faiblesses et de nos manques, il y a en chacun de nous une richesse intérieure qui mérite d'être cultivée.

Cette manière de penser nous amènera à imaginer, ensemble, de nouvelles façons de tisser des liens.

L'émerveillement nous pousse également à être créatifs. C'est aussi comme cela que nous devons appréhender les grands défis de notre temps, comme celui de l'avenir de notre planète. Nous les relèverons grâce à notre créativité.

Chers collaborateurs, émerveillons-nous de ce que nous avons construit ensemble durant ces 5 années.

Permettez-nous également de vous inviter toutes et tous ici présents à être davantage attentifs aux autres durant l'année à venir. Car derrière des visages qui nous sont familiers ou pas, se cachent parfois de l'incertitude, de la colère ou du désarroi que nous ne soupçonnons pas. »

Bonne lecture.

Votre dévoué
Christophe Gilon
Bourgmestre

Séance du lundi 18 décembre 2017

■ COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Le Bourgmestre informe le Conseil communal de l'état d'avancement de divers travaux dont

- Le terrain de football dont la réception provisoire est prévue ce 19/12/2017;
- Les travaux de voirie Rue Saint-Pierre et Rue de l'Orgalisse qui sont en voie de finalisation;
- Les travaux au presbytère de Jallet qui viennent de commencer; ceux de la Maison des jeunes à Evelette et de la Maison de Marie étant programmé pour le printemps.

■ TRAVAUX - PLAN D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2017-2018 - MODIFICATION ET DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS REGIONAL POUR LES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX

Vu le courrier du Service Public de Wallonie - daté du 14 novembre 2017 nous informant que :

- Complémentaire à la circulaire du 13 novembre 2016, notre commune présentant un taux d'exécution du PIC 2013-2016 de 100%, elle bénéficie d'une enveloppe complémentaire de 77.767,63€
- Notre commune devra dès lors réaliser des projets pour une utilisation globale du montant initial de notre PIC, à savoir 215.066,00 € + le montant du bonus, soit un montant total de 292.834,00 € au cours de la période 2017-2018;



À l'unanimité des membres présents ;

Le Conseil approuve la modification du Plan d'Investissements Communal 2017-2018 tel que repris ci-dessous :

N°	Intitulé de l'investissement	Estimation des travaux	Estimation des interventions extérieures	Estimation des montants à prélever sur fonds propres communaux	Estimation de l'intervention régionale (DG01)
			SPGE		
1.	Amélioration et égouttage de la rue Chemin de Dinant à Haillot	509.397,00 €	236.300,00 €	273.097,00 €	136.548,50 €
2.	Travaux d'égouttage, Grande Ruelle à Ohey	531.941,70 €	318.054,00 €	213.887,70 €	106.943,85 €
3.	Rénovation de la route d'Andenne et de la rue Pourri-Pont	253.011,00 €		253.011,00 €	126.506,00 €
4.	Egouttage à l'arrière des habitations rue Bois d'Ohey	157.870,28 €	143.550,00 €	14.320,28 €	14.320,28 €

■ FINANCES - BUDGET COMMUNAL - EXERCICE 2018

Le Conseil arrête le budget ordinaire par 10 voix POUR et 4 Voix CONTRE
Le Conseil arrête le budget extraordinaire par 10 voix POUR et 4 ABSTENTIONS

BUDGET ORDINAIRE	RECETTES	DEPENSES
Exercice propre	5.676.876,63 €	5.662.204,91 €
Solde positif	14.671,72 €	
Exercices antérieurs	243.979,70 €	17.901,80 €
Total exercice propre + ex.antérieurs	5.920.856,33 €	5.680.106,71 €
Résultat positif avant prélèvement	240.749,62 €	
Prélèvement	0,00 €	200.000 €
Résultat général	5.920.856,33 €	5.880.106,71 €
BONI	40.749,62 €	

Voir article spécial dans ce bulletin.

■ FINANCES - CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - BUDGET 2018 -

Par 10 voix POUR et 4 ABSTENTIONS

Le Conseil approuve le budget du Centre Public d'Action Sociale pour l'exercice 2018 tel qu'il a été voté par le Conseil de l'Action Sociale lors de sa séance du 7 novembre 2017 présenté comme suit :

BUDGET 2018		
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Prévisions de recettes	1.426.812,50 €	220.000,00 €
Prévisions de dépenses (-)	1.426.812,50 €	220.000,00 €
Résultat budgétaire présumé	0,00 €	0,00 €
Intervention communale	440.000,00 €	

VANDENDRIES INSURANCE PARTNER



OFFICE

VANDENDRIES INSURANCE PARTNER

En Rendarche 60 | 5350 Ohey | tél. 085 846 870 | fax 085 680 129
info@johan-vip.be | FSMA 109901 A | BE40 001 664351763
www.vipoffice.be

2000065056/CL-B

2000129061/GL-B

La Pause Glacée



SALON DE DEGUSTATION

GLACIER ARTISANAL

Horaires - 15 mars au 30 septembre

Mercredi : 14h30 - 19h30
Jeudi - Vendredi : 16h30 - 19h30
Samedi - Dimanche : 14h30 - 19h30

Horaires - Juillet et août

Mercredi au dimanche : 14h30 - 21h00

Horaires - Octobre à décembre

Vendredi : 16h30 - 19h30
Samedi - Dimanche : 14h30 - 19h30

Rue des Basses Arches 5A • 5340 Haut-Bois (Gesves)
0475/507.844

Chez Paulette

Toute l'alimentation
Textiles • Jouets
Livres • Journaux
Tabacs • Pâtisserie

Les Épicier's Sympa



Rue de l'Eglise 4
HAILLOT/COURTHEOUX
Tél.: 085/61 14 73

2000064987/CL-B

Cédric Dubois
0477/850.901

Q100 Saveurs SANDWICH & LUNCH

Chaussée de Ciney, 119 - 5350 OHEY
Pour vos commandes : 0483/447.410

2000065026/CL-B

2000129134/GL-B



144/1 rue de Ciney

5350 Ohey

085/61.12.75

www.galer.eu



Tout pour le
BBQ
& la Plancha



RCELEC

Electricité générale

Dépannage Rénovation
Nouvelle habitation
Remise aux normes Parlophonie
Vidéophonie Câblage réseau
Éclairage de jardin
Ventilation

Rue de la Centrale 108b
5351 Haillot
rcelec@skynet.be
Tél. 085 84 58 24 | 0472 901 001
www.electricienrcelec.be



2000128698/CL-B

KINESTHETIK

OHEY

Rue de Ciney 167/2
085 31 81 59

PROMOTION CRYOLIPOLYSE

2 séances de Cryo
+ 1 séance **GRATUITE**
300€

3 séances de Cryo
+ 3 séances LPG
400€



PROMO SOLARIUM ERGOLINE

NOUVELLES LAMPES

A l'achat d'un
abonnement de 110 min.
(valeur 60 €) recevez
110 minutes GRATUITES

10 séances LPG
+ 2 séances LPG
GRATUITES
400€



www.kinesthetik.be

2000128944/CL-B

■ PATRIMOINE – VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE OHEY 2^{ÈME} DIV/ HAILLOT SECTION B 53 A2 – ZONE 3 – DÉCISION DE VENTE ET FIXATION DU PRIX

À l'unanimité de membres présents,

Le Conseil DECIDE de procéder à la vente de gré à gré de la zone 3 de la parcelle communale cadastrée cadastrale Ohey 2^{ème} DIV/HAILLOT section B 53 A2 d'une contenance de 497 m² en procédant aux mesures de publicité adéquate.

De fixer le prix minimum de vente à 9.000 €

■ PATRIMOINE VENTE DE LA CUVE À TARMAC

Attendu que malgré les diverses mesures de publicité faites par la commune d'Ohey, aucune offre n'est parvenue à ce jour en dehors de celle de la commune de Marchin reçue le 30 novembre 2017 pour un montant de 20.000 € TVAC ;

Par 11 voix POUR et 3 abstentions

Le Conseil décide :

De vendre à la commune de Marchin la cuve à tarmac de marque ASPHALTHERM 4500 dans son état actuel pour un montant de 20.000 € TVAC.

■ RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE - MISE EN SENS UNIQUE DE LA RUE GODIN

Vu les difficultés de croisement sur cette voie et l'empiètement nécessaire sur les bas-côtés ;

Vu la demande des riverains;

À l'unanimité des membres présents,

Le Conseil décide :

Article 1 :

Il est interdit à tout conducteur de circuler rue Godin de son carrefour avec la rue de Ciney vers et jusqu'à son carrefour avec la rue Draily

Article 2 :

La mesure sera matérialisée par des signaux C1 et F19.

■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE - RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE - MISE EN SENS UNIQUE D'UN TRONÇON DE LA RUE CHUBRIN

À l'unanimité des membres présents, le Conseil décide

Article 1 :

La circulation est interdite à tout conducteur à l'exception des cyclistes Rue Chubrin à Jallet depuis son carrefour avec la rue Saint-Martin vers et jusqu'à son carrefour avec le chemin de Libois et dans ce sens conformément au plan ci-joint.

Article 2 :

La mesure sera matérialisée par le placement de signaux C1 complété d'un panneau additionnel de type M2 et F19 complété d'un panneau additionnel de type M4.

■ JEUNESSE - CONVENTION DE COLLABORATION 2018 ENTRE L'ASBL ADSL ET LA COMMUNE D'OHEY

Vu la délibération du Collège Communal du 05 décembre dernier autorisant l'Asbl ADSL à organiser ses stages de Pâques et d'Été 2018 aux dates suivantes :

- Pâques : du lundi 09 au vendredi 13 avril 2018
- Été : juillet : du lundi 02 au vendredi 06 juillet et du lundi 09 juillet au vendredi 13 juillet 2018
- Été : août : du lundi 20 août au vendredi 24 août 2018

À l'unanimité des membres présents

Le Conseil décide d'approuver la convention de collaboration avec l'ASBL ADSL et ce pour l'année 2018.

■ TERRIENNE DU CRÉDIT SOCIAL – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT IDOHEY EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR MARCEL DEGLIM JUSQU'À LA FIN DE LA LÉGISLATURE 2013-2018

Vu la délibération du Conseil communal du 23 mars 2017 par laquelle le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Marcel DEGLIM du groupe idOhey, pour siéger en qualité d'indépendant ;

Madame Céline Hontoir est désignée en qualité de représentante de la commune d'Ohey aux Assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la Terrienne du crédit social qui se tiendront jusque la fin de la législature 2013-2018 et ce pour le groupe idOhey.

Avis à la population : ICAR: Inventaire Centralisé des Adresses et des Rues

La commune d'Ohey, à l'instar de toutes les communes wallonnes, effectue actuellement un inventaire de ses rues et adresses*.

A cette fin, des agents communaux sont déployés sur le territoire oheytois et sont chargés, de mars à juin, de valider les libellés de rues et les numérotations d'adresses.

Nous vous informons qu'ils circulent à bord d'une voiture banalisée, par équipe de deux personnes, le lundi et le jeudi.

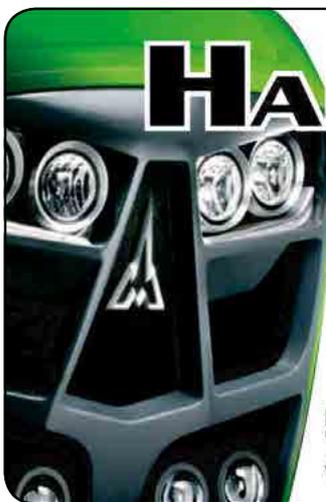
**conformément à la directive européenne INSPIRE imposant aux états membres de mettre leurs jeux de données d'adresses existant en conformité avec les normes européennes.*

Petit rappel : au cas où le numéro de la maison n'est pas lisible de l'endroit où se trouve la boîte aux lettres, le numéro de la maison doit être indiqué de manière clairement lisible sur ou à proximité de la boîte aux lettres – Arrêté Ministériel du 20 avril 2007 portant règlementation des boîtes aux lettres particulières.

Plus d'informations

Administration communale d'Ohey / Coordination ICAR
Monsieur Thomas Broeckeaert
Place Roi Baudoin, 80 à 5350 Ohey – 085/824.464
thomas.broeckeaert@ohey.be
<http://geoportail.wallonie.be/georeferentiel/icar>

2000129099/GL-B



HAMPERT

Pierre SPRL

DEUTZ FAHR

JOSKIN LEMKEN

AGRINAT

Rue Tige du chênu, 1 - 5354 JALLET
Tél : 085/612.794 - 0478/478.499
www.hampert.be

2000064575/GL-B

proxy



PROXY DELHAIZE OHEY

**60 places de parking
OUVERT
NON-STOP**

OUVERT:
Le lundi, de 13h à 19h
Du mardi au samedi, de 8h30 à 19h
Le dimanche, de 8h30 à 12h
Ouvert tous les jours fériés,
de 8h30 à 12h (sauf le lundi).

Rue de Ciney 53 • OHEY 085/61.17.42



LOECKX SPRL

ENTREPRENEURS EN BATIMENT
5350 EVELETTE - 085 61 10 23

2000129123/GL-B



PIRAGRI



**PRODUITS PÉTROLIERS - STATIONS SERVICES
PELLETS ET CHARBON - CITERNE**

**PELLETS
PIRAGRI**



www.piragri.be

OHEY : 085/612 610



SA J.C.A.S

Joël Ceuppens Autos Service
Renault «indépendant»



Vente et réparations toutes marques

Lun. - jeu.: 8.15-12h et 13-18h - Ven.: 8.15-12h et 13-16h - Sam.: 8-12h
Rue du Fourneau 17A - MARCHIN - 085/21 39 74

2000064640/GL-B

PAULUS VINGENT PNEUS

20 ans d'expérience
Agrée leasing



Chaussée d'Anton 487E
5300 ANDENNE (Sclayn)
085/84.61.79
paulus.vincent@skynet.be

Paulus Vincent Pneus,
un choix doublement
avantageux !

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.
Samedi de 8h30 à 12h.

www.pneus-paulus.be



2000128862/GL-B

Séance du jeudi 25 janvier 2018

■ LEADER – ASBL GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES – PRÉSENTATION DES ACTIONS 2017

Le coordinateur du GAL Pays des tiges et chavées ASBL, Monsieur Xavier Sohet, présente les actions menées en 2017 ainsi que celles prévues en 2018. Le détail de ces actions est disponible sur le site du GAL.

■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE – APPROBATION DE LA DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 OCTOBRE 2017 RELATIVE À LA DOTATION COMMUNALE 2017 À LA ZONE NAGE

LE CONSEIL prend acte que la délibération du 26 octobre 2017, par laquelle le Conseil communal fixe la dotation communale 2017 à la Zone NAGE (Incendie) à 190.521,83 euros, est approuvée.

■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE – RAPPORT SUR L'OCTROI DE SUBSIDES INSCRITS AU BUDGET ORDINAIRE 2017 – APPROBATION

TABLEAU 1 – BÉNÉFICIAIRES SUBVENTIONNÉS PAR LA COMMUNE POUR UN MONTANT INFÉRIEUR à 2.500 €
Situation à la date du 31.12.2017.

Bénéficiaires	FINS EN VUE DESQUELLES LES SUBVENTIONS SONT OCTROYEES	Montant Subvention en €	ARTICLES BUDGET	Date délibéré de contrôle - Collège
ASBL Pro Action Développement	Programme EAH en Haïti (Eau, Hygiène, Assainissement)	1.500 €	164/32101	29.12.2017
Fanfares d'Ohey	Frais de fonctionnement	600 €	762/3320202	18.12.2017
Football Club Ohey	Frais de fonctionnement Equipes de jeunes	1.400 € 1.600 €	764/3210201	14.08.2017
Football Club Evel/Jallet	Frais de fonctionnement Subside exceptionnel	1.400 € 1.500 €	764/3210301	30.10.2017
ASBL 470	Festival Rock « BlueBird »	1.800 €	762/3320102	13.03.2017
Tennis Grand Ohey	Frais de fonctionnement	450 €	764/3210401	14.08.2017
Tennis de table Evelette	Frais de fonctionnement	320 €	764/3210701	02.10.2017
Volley Ohey	Frais de fonctionnement	1.000 €	764/3210501	16.10.2017
Comité scolaire Haillet	Frais fonctionnement	746 €	722/3320201	30.10.2017
Comité scolaire Evelette	Frais de fonctionnement	1.116 €	722/3210301	30.10.2017
Comité scolaire Perwez	Frais de fonctionnement	1.482 €	722/3210401	30.10.2017
	TOTAL	14.914 €		

TABLEAU 2 – BÉNÉFICIAIRES SUBVENTIONNÉS PAR LA COMMUNE POUR UN MONTANT SUPÉRIEUR À 2.500 €

Bénéficiaires	FINS EN VUE DESQUELLES LES SUBVENTIONS SONT OCTROYEES	Montant Subvention en €	ARTICLES BUDGET	Date délibéré de contrôle - Collège
Centre Sportif communal	Frais de fonctionnement	16.000 €	764/3210101	24.04.2017
Centre Culturel Andenne	Frais de fonctionnement	3.000 €	762/3320302	20.11.2017
Maison Jeunes Evelette	Frais de fonctionnement	17.800 €	762/3320102	16.10.2017
Football Club Ohey	Subside exceptionnel	3.000 €	764/3210201	29.12.2017
Comité Scolaire Ohey	Frais de fonctionnement	2.590 €	722/3210101	30.10.2017
	TOTAL	42.390 €		

À l'unanimité des membres présents,
Le Conseil approuve le rapport relatif à l'octroi des subsides inscrits au budget ordinaire de l'exercice 2017.

VitroPlus

Réparation - Remplacement - Vitres teintées
à domicile ou dans notre atelier de tous vitrages automobiles :
Voitures - Camionnettes - Camions - Véhicules agricoles
Engins de génie civil - Divers ...



53/i rue de Ciney, 5350 Ohey (Namur)
Téléphone: 085/315 285
Fax: 085/317 055
GSM: 0496/101 894
www.vitroplus.be
info@vitroplus.be

2000064683/CL-B

Menuiserie BASTIN

Tél. Fax: 085/61 31 00
Gsm: 0477/49 66 51
thierry.bastin@skynet.be

Châssis BOIS - PVC - ALU
Tentes solaires • Moustiquaires - Gyproc
Toute menuiserie intérieure

Rue de la Source, 191b - 5351 HAILLOT



2000064487/CL-B



2000128923/CL-B

Les beaux jours approchent
meta Morpho's

Centre médico-esthétique sans chirurgie pour hommes
et femmes, spécialisé en rajeunissement & amincissement

Chèques et coffrets
cadeaux
pour toutes
les occasions

Quelques kilos en trop ? Une cellulite rebelle ?
Prenez rendez-vous pour une consultation spécialisée
Venez découvrir les dernières innovations
anti-âge

24A, rue Grand Vivier | 5352 PERWEZ (Ohey)
0498 805 160
www.metamorpho-s.be
f Carole Metamorphos



Agent immobilier
Courtier en crédit

www.aicc.be

Réussir la vente
de votre bien
**aux meilleures
conditions**

**Nous recherchons activement,
maisons, appartements, terrains
pour notre clientèle.**

CONFIEZ-NOUS VOTRE BIEN !

Déjà vendu



En 20 secondes un amateur sélectionnera
ou rejettera votre bien sur base de quelques photos
Augmentons nos chances
en présentant des photos
qui mettent en valeur votre bien

La valorisation de votre bien - La photo immobilière
Notre savoir-faire: HDR, Home staging

LARGE RÉSEAU DE COMMUNICATION



Votre satisfaction
Notre priorité



Avec AICC agent immobilier et Courtier en crédit,
vendez votre maison, appartement ou terrain au meilleur prix !

www.aicc.be



Rue du Tronquoy, 1-5340 MOZET
Tél.: +32 (0) 474 016 016
Email: info@aicc.be

■ FINANCES - ZONE DE SECOURS N.A.G.E – PRISE DE CONNAISSANCE DU BUDGET 2018 ET FIXATION DE LA DOTATION COMMUNALE PROVISOIRE 2018

À l'unanimité des membres présents;
Le Conseil fixe la dotation 2018 provisoire au montant de 190.521,83 €.
(la même qu'en 2017)

■ REDEVANCE SUR LE SERVICE DE SURVEILLANCE DES ENFANTS ORGANISÉ DANS LES ECOLES DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Étant donné que la Commune d'Ohey vient d'acquiescer un nouveau logiciel de facturation et de lecteurs de QR-code permettant l'identification et surtout la possibilité de déterminer la présence à la seconde des enfants aux garderies ;

Attendu que ce principe de facturation à la seconde plutôt qu'au quart d'heure a été validé lors de la réunion de CCA de ce 20 décembre 2017;

À l'unanimité des membres présents le Conseil arrête la redevance à payer pour le service de surveillance des enfants lors des garderies et des activités extra scolaires.

La redevance est due par minute ou fraction de minute (toute minute commencée est due) par fréquentation.
Vu les nombreuses modalités de la tarification il y a lieu de consulter le service de l'accueil extrascolaire ainsi que les directions des écoles.

■ REDEVANCE SUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS POSTAUX ET ADMINISTRATIFS SUITE A L'ENVOI D'UN RECOMMANDÉ PRÉALABLE AU COMMANDEMENT PAR VOIE DE HUISSIER – TAUX – DURÉE

À l'unanimité des membres présents le Conseil :
Article 1^{er} : Il est établi, pour les exercices de 2018 et 2019, une redevance communale pour les frais de rappel (sommation) par recommandé, et en cas de défaut de paiement de créances fiscales en vue de l'établissement d'une contrainte.

Article 2 : La redevance est fixée à 10 euros correspondant aux frais postaux et aux frais administratifs.

■ TRAVAUX – RÉNOVATION DE LA ROUTE D'ANDENNE ET DE LA RUE POURRI-PONT – MISSION D'AUTEUR DE PROJET, DE SURVEILLANCE ET DE COORDINATION SECURITE ET SANTÉ – CONVENTION AVEC L'INASEP

À l'unanimité des membres présents, le Conseil approuve le contrat d'étude et le contrat de coordination sécurité et santé relatif à la mission particulière d'études confiée à l'INASEP par la Commune d'Ohey – Maître d'Ouvrage – pour l'étude des travaux de rénovation de la route d'Andenne et de la rue Pourri-Pont, telle que proposée par l'INASEP.

■ MOBILITÉ - MODIFICATION DE DEUX VOIRIES ET CRÉATION D'UNE VOIRIE - PERMIS D'URBANISATION «SAINT-MORT»

La première modification concerne une bande de terrain de 1.50m de large le long de la route existante et une bande de 4.70m supplémentaires sur une longueur de 31.12m située à l'angle de la rue Saint-Mort et du chemin d'Andenne;

La deuxième modification concerne l'élargissement de la voirie située le long du projet d'urbanisation de la Pierre du Diable et que celle-ci sera éventuellement prolongée (sur terrain communal) afin de s'adapter au tracé de la future voirie reprise dans le projet d'urbanisation de la Pierre du Diable.

Par 10 voix POUR et 4 abstentions, le Conseil approuve la modification de deux voiries et la création d'une troisième au sein du permis d'urbanisation Saint-Mort

■ MOBILITÉ - CRÉATION DE TROIS VOIRIES - PERMIS D'URBANISATION «LES ESSARTS»

Par 10 voix POUR et 4 abstentions, le Conseil approuve la création de trois voiries au sein du permis d'urbanisation des Essarts.

Il s'agit de petites portions de voirie afin de donner l'accès à certaines parcelles du lotissement.

■ CULTURE - ÉLARGISSEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE SPORTIVE AU DOMAINE ARTISTIQUE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil désigne M. Didier Hellin en tant que membre de la minorité afin de siéger au sein de la commission d'octroi du mérite sportif et artistique jusqu'à la fin de la législature en remplacement de Noémie Pierson.



ONE - SÉANCES DE PORTAGE PHYSIOLOGIQUE D'ENFANT

Quand ? Tous les 2^{ème} jeudi du mois + le 29/03 - 31/05 - 29/11 de 13h à 14h.

Où ? Salle d'attente des consultations ONE - 1^{er} étage, place Roi Baudouin, 98 - 5350 OHEY.

Renseignements et inscriptions : Madame Sue Ellen SOUPART Travailleuse Médico-Sociale de l'ONE par téléphone : 0499/57 25 35

2000129045/GL-B

SW décoration

Peinture intérieur & extérieur

Sebastien Willeaume

Visitez notre site

www.swdecor.be

0476/69 35 91

2000064675/GL-B

JHM

ELSON
OFFREY
MENUISERIE

Menuiserie générale

jhmenuiserie@outlook.com

0477/19 78 70

Rue du Village, 64a
5352 Perwez (Ohey)

SCIERIE BODET

- Bois sapins pays
- Sapins du nord
- Douglas
- Plaques de plâtre
- Panneaux
- Isolation
- Planches pour terrasse
- Planches pour châlet
- Ardoises
- Gouttières zinc
- Bois raboté en C18 et C24...

2000129089/GL-B

Rue André Renard 2A - 5300 Seilles
Tél.: **085/82.65.51** - Gsm: **0498/73.87.07**
Fax: **085/82.64.69**

2000064653/GL-B



MARC TREMBLEZ

SPRL

Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur
Panneaux solaires thermiques

083/67 74 67 • 0474/60 84 83

Rue Petite Gesves, 25 • 5340 GESVES

marctremblez@gmail.com

www.chauffage-tremblez.be

Frédéric HOLLEVOET



2000064950/GL-B

Création, Aménagement
Entretien de jardins, Pavage,
Abattage, Élagage, Désouchage.
Création en entretien de plans d'eau,
Pose de clôture,
Montage de jeu de plein air,
Terrasse en bois

www.frederichollevoet.be

Rue Brionsart, 139 - 5350 OHEY
Tél./Fax 083/67.82.57 - Gsm 0476/71.06.29

2000040438/SR-B



Alain Lagravière | Rue Godin n° 157 - 5350 OHEY

freshcar.al@gmail.com | 0494 66 21 87 | Freshcar

www.terrassement-cloet.be

TERRASSEMENT
LOCATION CONTAINERS
REALISATION DE PISCINES
TARMAC: AMENAGEMENT
PLACEMENT
MINI-STATION EPURATION
EGOUTTAGE -ETC



2000129261/GL-B

Rue Bois d'Ohey - 265b - 5350 OHEY
T./F. 085 613 153 - gsm 0475 593 308
e-mail: serge.cloet@skynet.be

2000065049/GL-B

GUIOT & FILS

S.A.



TOTAL

MAZOUT 085.61.11.47

RUE DE GESVES - 5350 OHEY

■ PATRIMOINE - TRANSFORMATION DE LA MAISON STREEL EN MAISON DU TOURISME – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

À l'unanimité des membres présents, le Conseil approuve le cahier des charges pour le projet réactualisé par l'incorporation des remarques émises par le Conseil Communal du 26.10.2017 et le montant estimé du marché "PATRIMOINE - TRANSFORMATION DE LA MAISON STREEL EN MAISON DU TOURISME", établis par l'auteur de projet, INASEP, à 5100 NANINNE. Le montant estimé s'élève à 357.866,73 € hors TVA ou 433.018,74 €, 21% TVA comprise. (Subsides escomptés de 352.000 € du CGT (Commissariat Général du Tourisme)

■ QUESTIONS CONSEILLERS

Une question est posée concernant

1. les démarches entreprises par la Commune pour se mettre en conformité avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD), étant précisé que la Commune ne répondra pas à l'appel lancé par l'UVCW au regard des incertitudes liées à l'offre de service mais par contre a pris soin de consulter des firmes privées afin de bénéficier d'un accompagnement. Le BEP proposera également prochainement une centrale de marché à laquelle la Commune pourrait se rallier si les conditions s'avèrent intéressantes
2. la campagne d'inhumation qui vient d'avoir lieu à Evelette, en particulier du point de vue du respect de la mémoire et des personnes décédées, étant précisé que la législation permet le renouvellement des concessions, que les tombes concernées ont fait l'objet d'une procédure préalable de «défaut d'entretien» et enfin qu'il est prévu d'apposer une plaquette avec le nom des personnes concernées sur l'ossuaire où elles reposent dorénavant.

Séance du Jeudi 22 février 2018

■ COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

- 1 la Commune a déposé un dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projet lancé par Monsieur le Ministre Collin pour la création de cabinets médicaux et de logements tremplins, le dossier ayant été reconnu comme recevable au regard de la pénurie de médecins que rencontre la Commune. (demande d'un subside de 100.000,00 €.)
- 2 le dossier de la maison Streel pour le SI est mis en adjudication. L'ouverture des offres étant programmée pour le 30 mars 2018.

■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE - MOTION S'OPPOSANT AU PROJET DE LOI AUTORISANT DES VISITES DOMICILIAIRES

Considérant que le droit au respect de la vie privée et le droit à l'inviolabilité du domicile sont des principes fondamentaux qu'Ohey entend faire respecter,

Considérant que cela répond à un devoir humanitaire au vu des conditions de vie dans lesquelles se trouvent ces migrants ;

Considérant que tant à Ohey qu'en Belgique, le devoir humanitaire n'est pas considéré comme un crime mais un devoir,

Considérant que les autorités communales défendent ces citoyens qui ne font que mettre en œuvre les principes de la convention européenne des droits de l'homme, dont la Belgique est signataire ;

Le Conseil par 10 voix POUR et 2 abstentions

- INVITE le Gouvernement fédéral à reconsidérer sa position au regard des différents avis émis jusqu'à présent par le Conseil d'Etat, l'ordre des avocats, l'association syndicale de la magistrature et les différentes associations citoyennes (CNCD, Ligue des droits de l'Homme, Ciré, l'asbl « Territoires de la mémoire »...);

■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE - MOTION PROJET DE PRIVATISATION DE BELFIUS- DÉCISION

Considérant que Belfius a rapporté 215 millions d'euros de dividendes à l'État belge en 2016, et que le gouvernement prévoyait une recette de 309 millions de dividendes pour 2017.

Considérant que Belfius est une des quatre banques les plus importantes en Belgique, et actuellement la seule banque totalement publique ;

Considérant que beaucoup de pays voisins ont un secteur bancaire public fort sans que cela ne pose question (notamment : l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse) ; qui joue, au contraire, un rôle économique majeur, notamment par rapport aux défis énergétiques futurs et au financement de l'économie locale ;

Considérant que Belfius est la première banque des communes, héritière du Crédit communal chargé historiquement de les soutenir dans leurs investissements ;

Considérant qu'avec un portefeuille de crédits de plus de 90 milliards, Belfius a le potentiel pour être un acteur de premier plan dans le financement de projets utiles à la population : énergies renouvelables, écoles, hôpitaux, soutien à l'économie locale, etc.

Le Conseil par 10 voix POUR et 2 abstentions décide de demander au Gouvernement fédéral de :

- revenir sur sa décision de privatisation partielle de Belfius et de maintenir Belfius complètement dans le domaine public ;
- assurer, via Belfius, le service financier et le financement des collectivités locales.

Du nouveau au sein de l'asbl Terra Nova Rescue Dog



La saison aquatique recommence, et il est temps, nos nours trépigent d'impatience et les maîtres aussi.

Cette saison s'annonce avec un changement de site d'entraînement, celui-ci se situe à Jambes sur le domaine militaire de la caserne du génie, nous permettant ainsi de bénéficier d'une rampe de mise à eau de 100m, d'une sécurité plus importante pour nos activités et d'une eau plus propre puisque qu'en amont de la Sambre,

Beaucoup d'activités au calendrier également (en association avec Tom et Co Bouge, Erpent et Malonnes, la SRPA de Charleroi, le centre d'accueil pour adultes trisomiques et autistes l'Epi d'Erquelines, les organisateurs des joutes nautiques à La Plante, La traversée de la Meuse et le big jump a Huy, le dog center de Charleroi, une semaine à la mer avec une rencontre avec l'association terre neuve landseer 59...), et **nos entraînements tous les dimanches après midi.**

Contacts : Ms Bleys André président / M^{me} Moreau Isabelle trésorière - 0472/97 06 61.
terranorescuedog@hotmail.fr.
Rue Monseigneur Lamy, 162 à Ohey.

CONSEIL COMMUNAL

FINANCES – RÉGLEMENT COMMUNAL RELATIF À L'OCTROI D'UNE PRIME POUR LA PRISE EN CHARGE PARTIELLE DU COÛT DES ANALYSES DE SOLS SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE, EFFECTUÉES PAR UN LABORATOIRE AGRÉÉ, CHEZ LES AGRICULTEURS DOMICILIÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'OHEY

Attendu l'importance d'encourager des pratiques favorables à l'environnement et au maintien de la qualité des sols ;
 Considérant le Procès-verbal de la Commission agricole réunie en date du 30 novembre 2017 ;

À l'unanimité des membres présents, le Conseil décide :

- De prendre en charge, dans les limites budgétaires disponibles, une partie du coût facturé par un laboratoire agréé pour une analyse de sol.
- Pour être déclarée recevable la demande d'aide doit :
 - Être introduite par un agriculteur domicilié sur le territoire de la commune
 - Concerner une parcelle de terre située sur le territoire de la commune d'Ohey
 - Concerner une facture émise par un laboratoire agréé laissé au libre choix du demandeur
- La prime est fixée à 10 € pour une analyse standard et par analyse.
- Elle est fixée à 30 € par analyse pour l'analyse de reliquat azoté.
- Le montant maximum annuel de primes totales est fixé à 90 € par exploitation agricole.

Mr. Bricolage
 www.mr-bricolage.be

OHEY

Rue de Huy 168
 085/23.28.51

OUVERT :

- LUNDI : 12H30 - 18H30
- MARDI AU SAMEDI : 9H00 - 18H30
- DIMANCHE : 9H00 - 12H30



2000132636/CL-B

Coiffure Dames • Hommes • Enfants

Cadre d'exception • Espace privatisé • Expert couleur

LE SALON
COIFFEUR PRIVÉ

Comme un dimanche à la campagne

Sur rendez-vous

0499/62 20 61

**Voie des Gérons, 250A
 5351 HAILLOT**

lesalon.coiffeurprive@outlook.com

Rejoignez-nous sur le salon coiffeur privé



le jeudi de 9h à 19h

Colo
32€

au lieu de ~~36€~~

* Uniquement valable pour les nouvelles clientes, du 22 mars au 21 juin 2018

■ TRAVAUX – ÉGOUTTAGE A L'ARRIÈRE DES HABITATIONS RUE BOIS D'OHEY – MISSION D'AUTEUR DE PROJET, DE SURVEILLANCE ET DE COORDINATION SÉCURITÉ ET SANTÉ – CONVENTION AVEC L'INASEP

À l'unanimité des membres présents ; le Conseil approuve le contrat d'étude confiée à l'INASEP par la Commune d'Ohey – Maître d'Ouvrage – pour l'étude des travaux d'égouttage à l'arrière des habitations rue Bois d'Ohey, tel que proposé par l'INASEP.

La dépense sera imputée au budget extraordinaire 2018, à l'article 877/73160:20170009.

■ PATRIMOINE – LOCATION DE CHASSES COMMUNALES. SITE DE LADRÉE OHEY

Attendu que sur avis du DNF, il paraît opportun de demander un loyer annuel minimum de 30 €/ha en comparaison des prix demandés pour les autres chasses communales.

Par 9 voix POUR et 3 abstentions le Conseil décide :

De créer un lot de chasse sur le site de LADRÉE/OHEY d'une superficie de 7ha09.

De mettre le lot en location pour un loyer annuel minimum de 30 €/ha, soit au minimum 210 €/an;

■ PATRIMOINE - ACQUISITION D'UN BÂTIMENT RUE DE CINEY N°96

Attendu que l'habitation sise Rue de Ciney, 96 à 5350 Ohey est mise en vente et que le bien se situe entièrement en zone d'habitat à caractère rural ;
Attendu que le bien est idéalement situé, sur l'axe Andenne-Ciney, au centre du village avec un accès aisé aux services ;

Attendu que l'acquisition du bien permettrait potentiellement la mise en œuvre des fiches projets suivantes du PCDR :

- Aménagement d'une infrastructure de type multiservices en faveur d'animations pour la petite enfance, pour les aînés et pour des activités intergénérationnelles
- Acquisition de terrains et/ou bâtiments, construction et/ou rénovation de bâtiments pour diversifier l'offre de logements publics
- Construction de bâtiments publics (atelier rural ou hall relais) à louer à des entreprises en phase de démarrage ou de développement de leurs activités.

Attendu que les frais d'acquisition et de travaux de rénovation pourraient être pris en charge partiellement dans le cadre du PCDR ;

Attendu par ailleurs que la Commune d'Ohey a sollicité l'intervention financière du Gouvernement wallon suite à l'appel à projet du Ministre Collin relatif à la création de cabinets médicaux ;

Par 10 voix POUR et 2 abstentions, le Conseil décide de se porter acquéreur du bien situé Rue de Ciney, 96 à 5350 Ohey et comprenant les éléments suivants :

- Une maison, un garage-atelier, un verger : le tout d'une contenance totale de 28 ares 93 centiares.

La Commune procédera à l'acquisition du bien au prix de 100.000,00 €, moyennant prise en charge par elle de tous les frais de réalisation des études de sol et de son assainissement.

L'acquisition du bien est inscrite au budget extraordinaire 2018.

■ QUESTIONS DES CONSEILLERS

Les questions suivantes sont posées par les conseillers.

1. Une question est posée concernant le courrier que les parents d'élèves concernés ont reçu concernant la fin de la collaboration avec la firme qui livraient les repas complets, étant précisé que le collège communal s'est vu contraint de prendre cette mesure d'ordre au regard des nombreux dysfonctionnements observés et procès-verbaux de manquement dressés sans la moindre amélioration, et ce par souci de prudence. Il est encore précisé qu'une solution alternative temporaire a été proposée par de la soupe et qu'un nouveau marché public est en cours afin de fournir à nouveau et dans de bonnes conditions des repas chauds.
Un conseiller souligne par ailleurs les bienfaits de la soupe distribuée le mercredi à 10h00.
2. Un conseiller s'interroge concernant les bacs qui ont été déposés à Haillot et qui présenteraient un danger potentiel pour la circulation, étant précisé que les dits-bacs sont des bacs destinés à accueillir un arbre et des fleurs dans le cadre de la politique d'embellissement de la Commune. Il est précisé que ceux-ci sont équipés de catadioptrés et placés sur le parking de l'église et non sur la voie publique à un endroit non « accidentogène. »
3. Un conseiller attire l'attention de l'assemblée sur la recrudescence des vols chez les particuliers, l'importance de la technoprévention étant rappelée à cette occasion. Si dans un cas particulier, la rapidité d'intervention de la police locale est soulignée, le Conseil est néanmoins informé que le collège vient d'adresser un courrier à la Zone de police pour lui faire part de son mécontentement face au taux d'absentéisme élevé concernant les agents affectés à Ohey et sans que les renforts nécessaires ne soient toujours prévus.



Le développement de votre commune rurale vous intéresse?

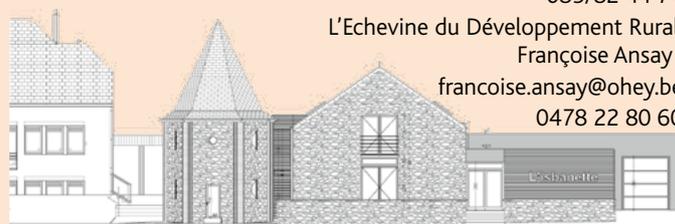
Une dynamique participative à découvrir sur le nouveau site www.developpementruralohey.info

- *Quels sont les projets réalisés, en cours et à venir ?*
- *Quels sont les lieux de discussions, d'échanges, de co-construction... ?*
- *En matière de logement, d'espaces publics, d'économie, de culture, de nature, de petite-enfance, etc.*
- *Comment participer aux réflexions et/ou réalisations ?*
- *Comment être informé voire consulté ?*

Les réponses à ces questions sont dorénavant disponibles sur le nouveau site de l'Opération de développement rural d'Ohey (sur les rails depuis 2012 et jusque 2022).

Contacts : L'agent-relais de l'administration communale,
DEPREZ Mélissa :
melissa.deprez@ohey.be
085/82 44 74

L'Echevine du Développement Rural,
Françoise Ansay :
francoise.ansay@ohey.be
0478 22 80 60



BUDGET 2018

Rapport de l'échevin des finances

L'effet du tax-shift

Le tax-shift est une initiative du Gouvernement fédéral en faveur des citoyens qui voient leurs revenus mensuels augmentés de quelques dizaines d'euros.

Par contre, les communes perçoivent moins du Fédéral suite à cette mesure.

Les médias ont longuement parlé de ces mesures qui handicapent les finances communales. A Ohey les recettes fiscales en provenance de l'Etat diminueront de ± 400.000 € d'ici 2021. En augmentant un peu l'IPP de 0,3% l'an dernier, la Commune compensera un peu les pertes de recettes en provenance du Fédéral.

BUDGET COMMUNAL ORDINAIRE

Le budget 2018 annonce un boni global de 40.749 € en ce compris des prélèvements pour 200.000 € pour l'extraordinaire et un boni à l'exercice propre de 14.671 €

La structure du budget est la suivante :

Personnel : à 2.205.000 € (40,80%)
 Fonction : à 1.412.000 € (26,10%)
 Transfert : à 1.248.700 € (23,10%)
 Dette : à 545.000 € (10,00%)

• Exercices antérieurs

Recettes

- 190.694 € de boni présumé pour l'exercice 2017
- 45.000 € : taxe sur les immondices 2^{ème} semestre 2017 (partie variable)
- 10.593 € de + pour la vente de bois
- par contre les **additionnels IPP de 2017 sont inférieurs de 18.171 €** aux prévisions pourtant fournies par le Fédéral.

• Exercice propre (de l'année) (+ 14.671 €)

A) Recettes

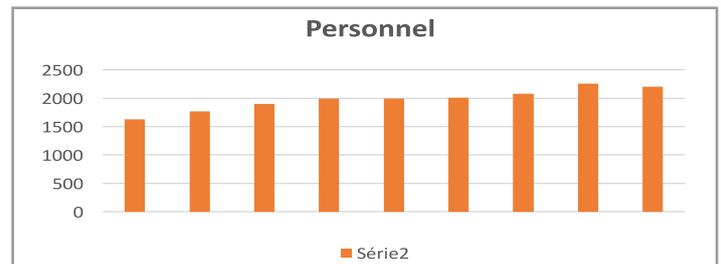
- Fonds des communes augmente de 50.000 € soit 4,00%
- IPP : + 51.000 € soit 3,50%
- Précompte immobilier augmente de 30.000 € soit 2,80%
- La taxe sur les immondices augmente de 8.000 € et respecte le coût-vérité. Mais les dépenses augmentent de 8.300 €
- Les dividendes de l'AIEG : diminuent de 24.000 € (dividendes exceptionnels pour 2015/16 et 2017)
- Vente de bois : 50.000 €. c'est la moyenne des 5 dernières années + vente de peupliers (- 30.000/ 2017)
- Plaine de vacances : une nouvelle organisation de la plaine de vacances sera mise en place en 2018. Les 6-14 ans resteront à Haillot encadrés par l'ASBL Jeunesse et Santé. Toutefois les 2,5 ans à 5,5 ans seront à l'école d'Ohey encadrés par des moniteurs rémunérés par la commune. La participation des parents pour les petits figurent en recettes pour 5.000 €
- EPN, subside : de 10.000 € pour l'éducateur pour l'Espace Public Numérique.

B) Dépenses

a) PERSONNEL

- 2.205.000 € contre 2.257.000 € en 2017. Soit 52.000 € en -.
- 1% de hausse pour l'indexation des salaires
- ½ T employé EPN avec 10.000 € de subsides
- 2 PTP 4/5 T s'occupent du nettoyage et entretien des chemins et autres endroits publics
- 1 PTP Be Wapp pour la propreté des espaces publics
- 1 PTP pour l'entretien des écoles
- 1 employé 1/2T pour l'informatique
- 1 employé 2/5T PCDN et cimetières
- 2 saisonniers 7 mois au service « travaux »
- 2 bénévoles « écoles » ; 2 autres « embellissement de la commune » ; 2 autres EPN.
- Personnel pour études surveillées pour 15.000 € avec 6.000 € de participation des parents
- Un employé TP pour le plan de pilotage dans l'enseignement avec 10.000 de subsides
- 1/2T pour l'extra-scolaire
- 4.200 € pour le personnel d'« été solidaire »

Évolution de 2010 à 2018



b) FONCTIONNEMENT

Il y a une diminution de 13.000 €/2017

• Voirie

300.900 € soit 25.600 € en moins / 2017 mais 78.000 € en plus qu'en 2016 € en raison de l'externalisation de certaines tâches qui sont confiées au privé, comme la pose du tarmac, les entretiens et réparations des véhicules, le nettoyage des avaloirs et des nœuds, la pose de nœuds...

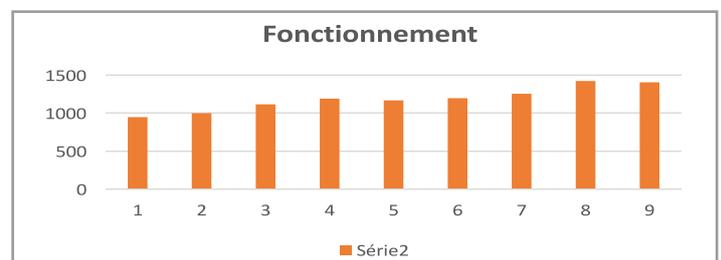
Le poste frais de véhicule passe de 40.000 € à 30.000 € suite à la modernisation du charroi et celui de prestations de tiers passe de 108.550 en 2017 à 85.000 € (36.000 € en 2016) NB : il y a un poste « marché stock » à l'extraordinaire de 140.000 €

• Enseignement

Plus 12.400 €/2017. 5.000 € pour la soupe ; 5.500 € pour formation du personnel ;

• Déchets et désinfection

293.000 €. Le coût des déchets et de la gestion des parcs à conteneurs est en augmentation de 8.300 € mais pour l'évacuation des déchets (terres) : moins 11.000 €



c) TRANSFERTS

1.249.000 € contre 1.235.000 € au budget 2017. Soit 14.000 € en +

• **Incendie :**

190521 € comme en 2017. Mais en forte augmentation par rapport aux années précédentes

• **Police :**

306.500 € soit 6.000 en + /2017 (indexation de 2%)

• **SI :** 8.500 €

• **Subsides aux groupements :**

- Idem pour les groupements

- 6.200 € en + pour la MJE pour l'engagement d'un éducateur 1/2T pour les jeunes non structurés

- 3.000 € pour un cours de conduite défensive

• **CPAS :** 440.000 € soit + 20.000 /budget 2017 ou + 60.000/ 2016

• **Culte :** 70.000 € soit 5.000 en moins / 2017

• **Aide sociale et familiale :** 31.000 € (9.000 € pour les primes de naissance et 22.000 € pour IMAJE)

• **GAL :** 12.600 €

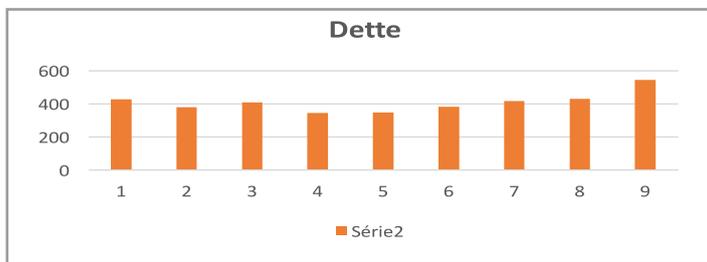
• **Primes énergie :** 2.000 €



d) DETTE

Les dépenses de dette représentent 10,00% du budget, ce qui est une augmentation de 110.000 €/2017 dont 10209 € pour rembourser le prêt sans intérêt de la Province de Namur pour le service Incendie des années 2007 à 2011.

Et aussi 16.505 € pour le remboursement CRAC pour le double paiement du service incendie en 2015.



PRÉLÈVEMENTS : on propose de transférer une somme de 200.000 € pour le fonds de réserve extraordinaire.

TRÉSORERIE : elle se porte mieux même s'il y a toujours des moments plus difficiles mais les intérêts débiteurs ne sont plus que de 2.500 € par rapport aux 7.741 € de 2016

BUDGET COMMUNAL EXTRAORDINAIRE

Rappel : certains gros dossiers ont été adjugés en 2017 et ils ne figurent donc plus dans ce listing puisqu'ils sont des Crédits Reportés et ils se feront en 2018 comme :

- La Maison des Jeunes d'Evelette
- La réfection de la Maison de Marie
- Logement ancien presbytère de Jallet (356.000 €) avec 104.000 € de subsides (voté au CCL)

Les principaux dossiers de 2018 sont :

- ✓ Aménagement de la Maison Streel pour le SI : 425.000 € (subsides de 80% du CGT)
- ✓ Extension de l'école d'Ohey : 1.260.000 € (subsides de 60% de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- ✓ Réseau de chaleur : 1.100.000 € (subsides importants du PCDR de 673.000 €)
- ✓ Maison de repos : 55.000 € (honoraires)
- ✓ Travaux d'égouttage du Chemin de Dinant à Haillot : 510.000 € (115.066 € du PIC 2017/18) et 236.000 € (SPGE)
- ✓ Travaux d'égouttage de la rue Grande Ruelle à Ohey : 532.000 € (100.000 € du PIC 2017/18) et 168.000 € (SPGE)
- ✓ Égouttage du Bois d'Ohey (180.000 €) avec subvention de la SPGE de 150.000 €
- ✓ Construction de 2 terrains de tennis : 185.000 € avec 75% de subventions d'Infrasport
- ✓ Route des Fonds vers Andenelle : 350.000 € avec 77.000 € de subside du bonus -PIC 2013/2016
- ✓ Travaux routiers (60.000 €) r. M. Adam et r. de Reppe suite au placement de nouvelles conduites d'eau (SWDE)
- ✓ Achat et étude d'aménagement d'une maison à Ohey pour maison médicale
- ✓ Schéma d'implantations commerciales : 25.000 €
- ✓ Ecole d'Evelette : 50.000 € 2 sorties de secours et lutte contre humidité
- ✓ Mesures anti-érosives à Baya : 50.000 €
- ✓ Lotissements des Essarts à Haillot : 50.000 € équipement AIEG
- ✓ Un marché stock pour 140.000 €
- ✓ Lutte contre les inondations au Bois d'Ohey : 120.000 €
- ✓ Vicaligal ; 138.000 €
- ✓ Voirie : matériel et véhicule pour 40.000 €
- ✓ Églises : 90.000 € (Toiture à Filée : 40.000 € ; 2 x 25.000 € pour les entrées à Evelette et à Perwez)
- ✓ Plan de Mobilité : 40.000 € avec 30.000 € de subsides
- ✓ Enseignement : 14.500 € pour mobilier et équipement ; 10.000 € pour le parking de Perwez et 15.000 € pour une nouvelle clôture à Perwez
- ✓ Football d'Ohey : démolition du toit de l'ancienne buvette (amiante : 5.000 €) et construction d'une nouvelle remise pour 40.000 €
- ✓ Cimetière : aménagement de cimetières verts pour 20.000 €

Les 5.622.000 € d'investissements seront financés par 2.724.000 € de subsides (48,50 %), 2.130.000 € par des emprunts (37,90%) et 768.000 € soit 13,70 % par le fonds de réserve (200.000 € de transfert de l'ordinaire, 77.767 € du bonus du PIC 2013/16 et 500.000 par des ventes de terrains).

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Chaque année au conseil communal de décembre, le Directeur général aidé par son personnel présente au Conseil communal le rapport d'activités de l'année écoulée.

Ce relevé, certes incomplet révèle l'étendue des tâches réalisées par le personnel communal.

Voici un résumé des principales activités 2017 :

- Conseils communaux

Le Conseil communal s'est réuni 9 fois et a débattu de 230 points

- Collège communal

Le Collège communal s'est réuni 62 fois et a examiné 1657 points

- Commissions communales

Il y a eu 3 réunions de la commission – une sur l'enseignement, une sur l'énergie et une de la commission – finances sur le budget

- **Population au 01/01/2018**

- Nombre d'habitants: **5.093**
- Nombre de ménages : 2040 dont 579 isolés ; 639 ménages de 2 personnes et 822 ménages de plus de 3 personnes
- 46 secondes résidences dont 19 sur Evelette, 9 sur Ohey, 7 sur Goesnes et 11 sur Haillot
- Nombre d'habitants par section
 - o 1776 à Ohey soit 35%
 - o 1502 à Haillot soit 30%
 - o 534 à Perwez soit 10,5%
 - o 272 à Jallet soit 5%
 - o 271 à Goesnes soit 5%
 - o 738 à Evelette soit 14,5%
- Évolution du nombre d'habitants : 4.292hab en 2006 et 5.093 au 01/01/2018 soit une augmentation de 801 hab sur 12 ans ou 18,70% ou 1,5% par an. (ou ± 70 personnes /an)
- Structure par groupe d'âge :
 - o 26% de moins de 20 ans
 - o 26% entre 20 et 39 ans
 - o 27 % entre 40 et 59 ans
 - o 17,7% entre 60 et 79 ans
 - o 3,2% plus de 80 ans
- Mutations : 221 ménages qui entrent à Ohey et 222 ménages qui quittent Ohey en 2017
- La population oheytoise compte 103 personnes de nationalité étrangère dont 38 Français, 16 Italiens, 7 Néerlandais...
- Cartes d'identité : 1376 nouvelles CI ont été délivrées sur un an.

- **État civil**

- o 52 naissances
- o 26 décès
- o 19 mariages
- o 11 divorces

La moyenne des naissances des 5 dernières années est de 55 par an.

La moyenne des décès des 5 dernières années est de 13 par an.

- **Renumérotation des maisons**

Afin d'assurer des services plus rapides pour les secours urgents (médecins, pompiers) pour la distribution postale...

La Commune a procédé dès 2015 à la renumérotation des maisons. Après les rues Trou du Loup à Ohey, du Moulin à Ohey et Haillot, du Village à Perwez, 2017 a vu la renumérotation de la rue de Ciney à Ohey. La rue St-Mort à Haillot sera réalisée en 2018.

- **Permis de conduire**

103 permis provisoires délivrés

278 nouveaux ou renouvellements de permis

- **Passeports**

133 passeports adultes et 27 pour moins de 12 ans ont été délivrés en 2017 soit 160 en tout.

- **Personnel communal excepté le CPAS et les enseignants payés par la Fédération Wallonie Bruxelles**

8 statutaires (agents nommés)

42 Equivalents temps plein (contractuels, APE, PTP, Activa)

Ce nombre reprend le personnel non nommé tant à l'administration, qu'au service des travaux, que le personnel de garderie des écoles ainsi que le personnel de nettoyage des écoles et de l'administration. Mais aussi les 3 PTP (Programme de transition professionnel) 2 pour l'entretien des sentiers et 1 pour l'entretien des écoles.

- **Plaines de vacances communales d'été**

Comme chaque année la Commune organise durant 3 semaines une plaine de vacances.

± 40 petits de moins de 6 ans et 120 enfants âgés de 6 à 14 ans fréquentent la PV.

- **Conventions de volontariat**

Une vingtaine de convention de volontariat ont été rédigée dans des domaines variés : embellissement de la commune et potager didactique ; téléphonie et EPN ; PCDN ; bibliothèque scolaire.

- **Formations des agents communaux**

39 séances de formation ont été suivies par le personnel communal administratif et 15 par le personnel communal des Travaux.

- **Communication**

- o 4 bulletins Inf'Ohey ont été édités et distribués à toute la population ainsi qu'un livret d'accueil.
- o 24 encarts d'infos sont parus dans la Vlan (Andenne-Potins)
- o 8 Newsletters ont été envoyées
- o 23025 utilisateurs du site internet ohey.be

- **Marchés publics**

83 marchés de moins de 25.000 € ainsi que 15 marchés de plus de 25.000 € ont été traités par le personnel communal pour un montant TVAC de 3.650.000 €

- **Travaux subsidiés et non subsidiés (gros dossiers traités en 2017)**

- o Marché stock 2017
- o Rénovation de la rue de l'Orgalisse à Jallet
- o Aménagement d'un logement public dans l'ancien presbytère à Jallet
- o Pose de tarmac à Haillot (place communale) et à Ohey (rue du Berger)
- o Extension de la Maison des Jeunes à Evelette
- o Réalisation d'un terrain de football synthétique à Ohey
- o Achat d'un nouveau camion pour le service des travaux.
- o Création d'un local pour le tennis de table d'Evelette à Haillot
- o Rénovation de la Salle Isbanette à Evelette
- o Achat de 2 camionnettes pour le service des travaux
- o Rénovation de la Maison dite de Marie à Ohey.

• **Courrier**

7520 courriers ont été encodés en 2017.

• **Noces d'or et de palissandre**

Il y a eu en 2017 : 6 noces d'or, 3 noces de diamant et 1 noce de palissandre.

• **Services « manifestations-festivités »**

- En 2017 il y a eu 297 demandes d'aide à la Commune pour notamment :
 - o 69 demandes de prêt de matériel communal
 - o 43 demandes d'occupation de locaux communaux
 - o 10 demandes de mise à disposition du service des travaux pour enlèvement de matériel
 - o 6 demandes de mise à disposition du car communal
 - o 4 demandes d'utilisation de la photocopieuse communale
 - o 24 demandes de prêt de tentes communales
 - o 46 demandes de prêt de barrières NADAR
 - o 19 demandes de prêt de barrières HERAS
 - o 24 demandes de podiums
 - o 22 demandes de prêt de panneaux de signalisation
- 30 demandes d'autorisation d'organisation de bals, kermesses et autres événements festifs
- 23 demandes d'autorisation de passage pour courses, marches ou joggings...
- 15 réunions de sécurité ont été organisées préalablement à une manifestation publique
- 11 initiatives communales dont les 4 commémorations patriotiques, les inaugurations des plaines de jeux à Perwez et à Jallet, le WE Wallonie Bienvenue, la matinée d'accueil des nouveaux habitants, la fête du 21 juillet...

• **Ordonnances et arrêtés de police**

- 43 ordonnances de police prises par le Collège communal
- 31 arrêtés de police pris par le Bourgmestre
- 29 autorisations pour divers travaux

• **Culture**

Partenariat culturel avec le Centre culturel d'Andenne et la MJ d'Evelette

• **ONE**

Consultations : les matins des 2e et 4emes jeudis du mois

Sur un an il y a eu 460 activités et consultations (enfants vus en consultation médicale + massage bébé + portage bébé + dépistage visuel)

• **Accueil d'enfants en bas âge**

En plus de la crèche communale gérée par l'intercommunal IMAJE avec 18 lits il y a 9 accueillantes d'enfants automnes ou conventionnées

• **Service communal des Finances**

Le travail administratif est important. En plus de la confection du budget et des 2 modifications budgétaires annuelles, 1.074 bons de commande ont été édités et 3.064 engagements de dépenses ont été exécutés.

2.168 mandats de paiement ont été effectués.

• **Urbanisme**

- o 54 permis d'urbanisme ont été délivrés dont 23 nouvelles constructions et 11 transformations
- o 166 demandes notariales
- o 8 déclarations urbanistiques
- o 12 certificats d'urbanisme

• **Energie**

- o 28 demandes et réponses avec conseils
- o 40 dossiers PEB dont 39 pour nouvelles constructions
- o Cadastre énergétique des bâtiments communaux est établi annuellement et son analyse permet d'établir des actions à mener pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments. Les améliorations apportées dans les écoles de Haillot et de Perwez portent déjà leurs fruits ainsi que les nouveaux châssis de la Maison communale.

- o Le réseau de chaleur communal au départ d'une chaudière à bois pour alimenter en énergie une quinzaine de bâtiments publics au centre d'Ohey a reçu son permis unique le 20/11/2017. On attend la signature du Ministre pour lancer la procédure de marché public.

• **Environnement**

- o En 2017 aucun des espaces verts communaux n'a été traité chimiquement
- o DECHETS : collecte des pneus et bâches agricoles. + Organisation d'un grand ramassage avec les citoyens dans le cadre de l'action BE WAPP
- o Commission agricole se réunit plusieurs fois par an.
- o Suivi et coordination du fleurissement communal avec l'aide de bénévoles
- o Dossiers « Giser » lutte contre l'érosion des sols, le ruissellement et les inondations. 2 sites étudiés ainsi que 10 dossiers d'urbanisme qui ont fait l'objet d'une analyse de risque d'érosion
- o 61 dossiers de permis d'environnement dont 52 de classe 3
- o 2 sites de plantes invasives ont été traités
- o Activités aux potagers didactiques à Ohey et à Perwez avec l'aide de bénévoles.
- o Egouttage : analyse systématique de l'égouttage pour chaque demande de permis d'urbanisme et de certificat d'urbanisme ainsi que lors de situations d'odeurs suspectes...

• **PCDN. Plan Communal de Développement de la Nature**

- o Organisation de réunions plénières
- o Rédaction de 5 nouvelles fiches projets pour 2018
- o Distribution de plants de haie et d'arbres fruitiers
- o Spectacle « graines de voyous »
- o Balade « nature »

• **PCDR. Plan Communal du Développement Rural**

- La CLDR (Commission locale de Développement Rural) s'est réunie 4 fois en 2017
- 3 grands projets sont en cours de réalisation
 - o Aménagement du cœur du village d'Evelette (Salle Isbanette et plaine de jeux)
 - o Mise en place d'un réseau de chaleur pour l'ensemble des bâtiments communaux situés au centre d'Ohey au départ d'une chaufferie « bois-énergie » localisée près du Centre sportif communal.
 - o Le VICIGAL : création d'une dorsale de mobilité douce d'Yvoir à Huy en collaboration avec les communes d'Assesse et de Gesves

• **CCATM. Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité**

La CCATM s'est réunie plusieurs fois en 2017 pour analyser des dossiers d'urbanisme, d'environnement et de mobilité.

• **Mobilité et sécurité routière**

- Mobilité à proximité des écoles (notamment à Haillot et de Perwez)(capsule vidéo)
- Réseau communal de mobilité douce (entretien des sentiers et chemins par 2 ouvriers PTP aidés par le service des travaux)
- Sécurité routière.
 - o 2 réunions ont été programmées afin d'analyser les problèmes de sécurité routière soulevés par les citoyens
 - o Aménagements légers de sécurité routière
 - o Poursuite de la réalisation d'aménagements plus importants
 - o Analyse de trafic en divers endroits de la commune.
 - o Collaboration avec l'IBSR et le Service Public de Wallonie

• **Atlas des voiries communales**

Poursuite de l'actualisation de l'atlas des voiries communales grâce au subside régional octroyé à la commune d'Ohey dans le cadre d'un projet-pilote avec l'engagement d'un géomètre-expert.

• **Fabriques d'église**

En 2017, 4 réunions ont eu lieu entre les membres des 5 Fabriques d'église de la commune et le bourgmestre. Le but étant notamment de créer des synergies entre les différentes fabriques afin de diminuer les couts de gestion, mais aussi de discuter sur l'avenir des fabriques.

• **Travaux et cimetières**

- o Planification et suivi de chantiers grâce à un nouveau système de fiches d'intervention
- o Entretien des bâtiments communaux ainsi que des 4 écoles.
- o Pose de tarmac (74 tonnes) dans diverses routes. Dès 2017 la pose de tarmac a été externalisée vers une firme privée.
- o Embellissement et fleurissement de la commune avec l'aide de bénévoles. 80 bacs à fleurs estivales et 24 bacs avec fleurs de Toussaint. 6.000 bulbes ont été plantés dans toutes la commune pour une floraison au printemps 2018. 20 Palox d'occasion ont été rénovés par le service des travaux pour servir au fleurissement.
- o 29 km de fossés ont été curés en 2017
- o Divers travaux d'empierrement des accotements
- o Suivi des inondations et des dégâts tempêtes
- o Festivités communales. Mise en œuvre des ordonnances de police (signalisation) + voir les services « manifestations-festivités »
- o Près de 700 avaloirs sont nettoyés 2 fois par an par le BEP mais avec l'aide d'un ouvrier communal
- o Fauchage des accotements 3 fois par an. Fauchage tardif : donc c'est lors de la dernière tonte que tout est tondu.
- o On a acheté pour plus de 15.000 € de panneaux de signalisation en 2017.
- o Travaux forestiers. Plantation ; empierrement de sentiers ; réalisation de petits ponts en bois ; débroussaillage...
- o Espaces verts : 40 espaces verts sont tondu régulièrement. Taille des arbres et arbustes 2 fois par an. Aménagement du Pré au Pont à Libois.
- o Pose de radars préventifs (4)
- o Cimetières (6) et monuments aux morts (18). Entretien zéro phyto. 2 hommes pourvoient régulièrement à l'entretien des cimetières.
- o Déneigement par le privé. Les ouvriers communaux participent au déneigement près des écoles et des bâtiments publics. Il y a eu 14 sorties des déneigeurs qui ont épandu 144 tonnes de sel.
- o Propreté publique. Vidange des poubelles, ramassage des déchets sur les accotements, lutte contre les incivilités, entretien des aires de bulles à verre...Cela représente 500 sacs PMC et 1250 sacs noirs par an le long des routes et 1350 sacs enlevés des poubelles publiques.

• **CPAS. Centre Public d'Action sociale. Diverses missions**

- o Service social qui a pour mission d'aider les personnes qui rencontrent des difficultés économiques et sociales (près de 50 en 2017)
- o Guidance budgétaire pour les personnes en règlement collectif de dettes (24 dossiers)
- o 4 personnes ont été remises au travail dans le cadre de la réinsertion professionnelle
- o RIS. Le nombre de personnes aidées en Revenu d'Intégration Sociale augmente chaque année : 68 personnes en 2017.
- o Service Energie est composé d'une assistance sociale à 1/2 Temps. Depuis 2015 le service s'est étoffé d'un Tuteur énergie qui s'est occupé de 73 dossiers d'aide ou de conseils
- o Allocations de chauffage pour 145 familles en 2017
- o Service d'aide ménagères pour 48 familles.
- o Service buanderie pour lessiver et sécher le linge

- o Taxi-social avec le véhicule Visiocom. Transport en faveur des aînés oheytois.
- o Service de voiturage avec une équipe de 6 chauffeurs bénévoles (656 courses en 2017) pour 63 bénéficiaires différents.
- o 15 dossiers « demandes de pensions » et 61 dossiers « allocations pour personnes handicapées » sont traités par une assistante sociale
- o La Politique des aînés dépend du CPAS. Ateliers divers (pâtisserie, cuisine, jeux...) et organisation d'événements (spectacle wallon, goûter des aînés, et excursion à Bastogne)
- o Opération « été solidaire, je suis partenaire » 11 Jeunes effectuent des travaux d'intérêt général pour la commune mais aussi apportent de l'aide aux aînés.
- o ILA. Initiative Locale d'Accueil. Suite à la demande de Fédasil, le CPAS d'Ohey dispose maintenant de 2 logements pouvant accueillir des réfugiés (le bâtiment derrière la maison communale pour 3 personnes et le Val d'Or pour 2 personnes)
- o Gestion de la maison d'accueil communautaire pour personnes âgées.
- o Organisation du salon « bien vieillir dans mon village ».

• **GAL regroupant les communes d'Assesse, Gesves et Ohey**

- o Le GAL Tiges et Chavées a été sélectionné par le Gouvernement wallon pour développer jusqu'en 2020 des projets dans les domaines de l'agriculture, des forêts, du logement, de l'énergie verte, de l'action sociale, des paysages, du tourisme, de la filière équestre et du VICIGAL (réseau de voies lentes entre Yvoir et Huy)

• **ALE (Agence Locale pour l'Emploi) et les Titres-services**

- o 61 personnes inscrites en ALE avec 15 travailleurs réguliers. 4068 heures prestées surtout dans les garderies scolaires et les travaux de jardinage.
- o la section « Titres – services » propose des travaux de lessive et de repassage, de nettoyage des maisons... En 2017, 15 emplois équivalent temps plein ont offert leurs services à ± 125 utilisateurs

• **Enseignement**

Vu l'importance du rapport d'activités remis par les enseignants, voici quelques actions et activités :

- Nombreuses démarches afin de favoriser le soutien des élèves en difficultés d'apprentissage
- Nombreuses formations continuées des enseignants
- Initiatives prises avec partenaires externes :
 - o Éveil à la musique avec « Les Jolies Notes »
 - o Concert André Borbé avec les Jeunesses musicales et création d'un CD
 - o 3 cross avec l'ADEPS
 - o École au bout des pieds
 - o Collaboration avec le CRIE de Modave
 - o Atelier potager avec les bénévoles de la commune
 - o Mobilisation pour une Wallonie propre (ramassage de déchets)
 - o Danone Cup (football)
 - o Opérations humanitaires (Viva for Live et Iles de Paix)
 - o Collations saines

• **Fêtes d'écoles (diverses manifestations : fête des grands-parents, de fin d'année, de St-Nicolas...)**

- **Séjours**
 - o Classes de mer
 - o Classes de neige
 - o Classes vertes
 - o Classes de cirque

Vive le Printemps



Après de longues semaines de grisaille accompagnées d'averses de pluie, de neige, de grésil, de belles journées partiellement ensoleillées nous ont donné du baume au cœur. L'hiver semble parfois si long !

Mais le printemps est bien là ! Il suffit d'ouvrir nos sens : entendez-vous le chant de la mésange ? Voyez-vous les jolies fleurs colorées des bulbeuses plantés l'automne dernier ? Sentez-vous telle fleur odorante ? Et bientôt, nous pourrons déposer sur nos papilles les premières pousses verdoyantes.

Comme chaque printemps, les jardiniers aussi se sont réveillés : les uns ont commencé des semis, des boutures. D'autres attendent avec impatience de pouvoir planter les oignons, les échalotes, les pommes de terre. Au cercle horticole, il n'y a pas eu de repos cet hiver. Plusieurs conférences ont remporté un vif succès. En janvier, Pierre Lhoas a présenté comment protéger son jardin des limaces et rongeurs. En février, Madame Van de Wetter a tenté d'expliquer la philosophie de la permaculture. En mars, Monsieur Hanotier a donné envie aux jardiniers de planter des tubercules de cette plantes délaissée pendant des décennies : le dahlia.



Bien sûr, nous préparons la cinquième édition de la Fête des Jardins. Et bien évidemment, nous comptons à nouveau sur votre savoir-faire ! Vous êtes invités à préparer les plantes que vous souhaitez partager à la bourse. Voici quelques idées de plantes qui ont du succès : les plants de tomates, de courgettes, de potirons, les plantes aromatiques, les plantes vivaces. **C'est la qualité des articles déposés qui fait que la bourse est intéressante pour les amateurs de jardin.**

Pour cela, voici quelques conseils :

- Effectuez les divisions de plantes dès maintenant.
- Rempotez-les dans un mélange de bonne terre de jardin et de terreau, dans des pots adaptés à la taille de la plante.
- Étiquetez correctement vos pots : nom de la plante, sa couleur, sa taille, sa période de floraison. Les étiquettes peuvent être confectionnées avec les bâtons de glace ou découpées dans des boîtes en plastique.

Dès lors, évitez de déposer des plantes de trop petite taille et de repoter vos plantes la veille de la fête. Celles-ci montreraient un stress et seraient délaissées par les jardiniers.

La Fête des Jardins et la bourse aux plantes sont ouvertes à tous : déposants et non déposants, habitants de la commune ou des communes avoisinantes, personnes à mobilité réduite et aussi aux enfants. Et cette année encore, nous mettons les petits plats dans les grands. Vous retrouverez les exposants habituels mais également de nouvelles têtes, avec de nouveaux thèmes et de nouvelles activités. Vous retrouverez bien sûr tous les détails sur notre site internet www.cerclehorticole-ohhey.be.

Dès maintenant, profitez bien du réveil de la nature. En espérant vous voir nombreux le 6 mai 2018.



OHEY

Fête des jardins

06 Mai 2018

Parc Rosoux, Rue du Tilleul
10h - 18h

Echange et vente de plantes
Nombreuses animations autour du jardin
Bar et petite restauration

www.cerclehorticole-ohey.be

Tél. 0477 315 248

CERCLE HORTICOLE D'OHEY

"LE TILLEUL"

PATRIMOINE - L'ÉGLISE DE HAILLOT

La construction de l'église actuelle de Haillot fut terminée en 1866. Les derniers travaux de finitions diverses ont été réalisés en 1867 et l'église fut consacrée en 1868.

Elle remplace l'ancienne église qui se situe à courte distance de là et qui existe toujours.

Il s'agit d'une construction néo-romane en briques et pierres bleues.

L'intérieur de l'église contient des objets très intéressants au niveau patrimonial.



Nous épinglerons ici quelques-unes de ses pièces de valeur.



Le maître autel

En bois sculpté, il date de 1885.

L'autel de la Vierge

Il date de 1738. La statue de la Vierge est antérieure à 1800 mais son manteau est des années 1891 à 1900.



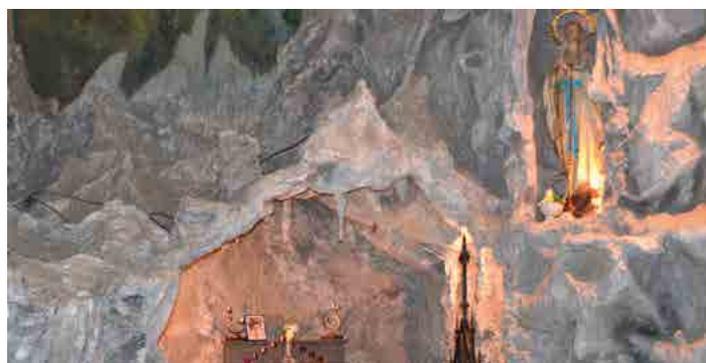
Les Cloches

Probablement récupérées de l'ancienne église elles dateraient de 1838.

D'autres pièces remarquables sont également présentes dans notre église. Par exemple, nous remarquerons les confessionnaux, deux datent de 1800 et les deux autres de 1890. Les bancs sont aussi très anciens : probablement de 1751. Les fonts baptismaux et le bénitier, tous les deux en pierre bleue, sont également très intéressants.



L'église de Haillot est consacrée à l'assomption de la Sainte-Vierge, c'est pourquoi, une représentation de la grotte de Lourdes a été construite dans le fond de l'église.



UNE ORGANISATION DES ŒUVRES PAROISSIALES DE HAILLOT

Avec la participation:

Du comité Saint Mort, de la Fédération Wallonie Bruxelles, de l'Administration communale d'Ohey, du Centre culturel d'Andenne, du Centre de prêt de Matériel (CWB Naninne) et de la Province de Namur

PATRIMOINE - L'ÉGLISE DE HAILLOT

Les grands orgues

Dans le jubé sont installés les grands orgues. Malheureusement, en panne depuis plusieurs d'années ils restent « en hibernation » en attendant le budget pour une rénovation.

C'est particulièrement regrettable car ils sont remarquables.

Il s'agit d'une construction de 1913, copie d'un modèle de 1787, par le facteur d'orgue allemand E. F. WALKER.

Il n'a jamais été modifié, tout est donc d'origine. C'est d'ailleurs ce point qui lui apporte son caractère d'instrument remarquable et très rare. La plupart de ses contemporains ont été adaptés soit par mode soit par simplification. Ils ont souvent été électrifiés (c'est le cas de l'orgue d'Ohey) celui-ci est toujours avec sa transmission pneumatique d'origine. Les claviers sont aussi pneumatiques ainsi que les registres.

Description:

Buffet : (d'origine) façade en chêne, côté en sapin. En façade on trouve des tuyaux postiches.

Soufflerie : (d'origine) deux pompes à mains et une soufflerie électrique.

Console : (d'origine) localisée devant l'orgue face au coeur.

Claviers : deux claviers de 58 touches en ivoire et ébène. Le châssis est en noyer.

Pédalier : 30 touches.

Tuyauterie : en sapin, étain et zinc.



L'assomption de Notre Dame

L'église de Haillot est consacrée à l'assomption de la Sainte Vierge.

« Tous d'un même coeur, étaient assidus à la prière, avec quelques femmes, dont Marie, mère de Jésus et avec ses frères. » (Actes 1. 4) ».



Telle est la dernière mention explicite dans le Nouveau Testament, de Marie, dont on sait qu'après la mort de Jésus, le disciple Jean l'a prise chez lui. Que devient-elle alors ? Une tradition la fait vivre quelques temps avec Jean à Ephèse. Mais c'est sans doute à Jérusalem qu'elle termine son séjour terrestre.

D'après des récits apocryphes remontant au V^{ème} siècle, les apôtres furent mystérieusement avertis de se retrouver à Jérusalem. Ils purent alors entourer la Mère de Dieu lors de ses derniers instants et de sa Dormition. Trois jours après sa mort, les anges enlevèrent le corps ressuscité de Marie vers le ciel.

L'événement marial de ce jour correspond à la fois à la mort, à la résurrection et à l'Ascension du Christ. Au VI^{ème} siècle, l'empereur byzantin étend à l'ensemble de l'Église byzantine une fête mariale le 15 août et lui donne le nom de Dormition de la Mère de Dieu.

Cette fête se répand ensuite dans l'Église universelle. En Occident elle prend le nom d'Assomption. Les deux dénominations ne font que mettre l'accent sur deux aspects du même mystère.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Le samedi 3 mars 2018 dès 20 h 00

Concert

En première partie « The voices » d'Ohey

En seconde partie « Les Ménétriers » de Hannut

Bar – sandwiches.

Le vendredi 30 mars 2018

Jeu de passion (représentation scénique)

Du lundi 13 août 2018 au dimanche 18 août 2018

L'exposition à l'église de Haillot

Le mercredi 15 août 2018

Dès 9h 30 : Procession

À 10 h 30 : Messe solennelle

Dès 12 h 00 : Repas du 150^{ème} anniversaire sous chapiteau

Le samedi 24 septembre 2018

Concert de clôture

Métiers d'antan – Tisserand et Tisserande

Le métier de tisserand ou de tisserande pourrait bien remonter au paléolithique. Des tissus du néolithique ont été retrouvés par exemple en Suisse ou en Egypte. Après lavage dans de l'eau chaude et séchage la laine était cardée, blanchie, filée et teintée. Cette laine ou d'autres fibres textiles (coton, lin, chanvre ...) étaient ensuite transformées en vêtements, draps ou tapisseries. Le tissage consistait en l'entrecroisement de fils de chaîne (déterminant la longueur du tissu) et de fils de trame (déterminant sa largeur) à l'aide d'un métier à tisser et de navettes. Dans les campagnes les tisserands exerçaient leur métier jusqu'à la fin du XIXe siècle. Dans les villes ils travaillaient souvent en front de rue comme illustré.

En 1976, Yves Duteil créait une chanson qui commençait ainsi: «Mon ami tisserand, tu tisses avec les fils du temps. La vie n'est qu'un fil éphémère. Chacun le tisse à sa manière. À la mesure de son talent. Depuis la nuit des temps » (album EMI «J'attends».

Le Musée Héritage «Terre et Homme» abrite deux anciens métiers à tisser (un métier à tisser français du XVIIIe et un métier à tisser allemand du XIXe). Le musée, où vous pourrez découvrir d'autres métiers d'antan (sabotier, cordonnier, menuisier, charron ...) se visite gratuitement les premiers dimanches du mois de 10-18 heures. Vous trouverez d'ailleurs deux autres Musées Héritage à Goesnes (École en Héritage et Héritage 14-18 & 40-45). Soyez-y bienvenus!



Illustration du métier en front de rue au XIIe siècle



Métier à tisser français du XVIIIe siècle

Laine à tisser écrue ou teintée



Vous souhaitez diffuser un article dans l'Inf'Ohey ?

Vous avez une remarque à formuler ou vous désirez obtenir des informations complémentaires sur notre bulletin communal ?

Prenez contact avec François Jacob
au 085/82 44 78
ou par mail francois.jacob@ohey.be

L'école communale d'Ohey présente...

1^{ER} FESTIVAL DES ARTS

Samedi 28 avril 2018

à partir de 11h30

De nombreux spectacles sur 3 espaces!
Animations, jeux, etc.

PROGRAMME

De 11h 30 à 13h30 : Apéro animé dans la cour de l'école maternelle.

Ambiance assurée par la fanfare d'Assesse.

Animations et spectacles pendant l'apéro (parking des arts) :

- 12h : Art du cirque : show (3^{ème} et 4^{ème})

- 13h : Street-art : Démonstration hoverboard et hoverkart en musique (5^{ème} et 6^{ème})

Toute l'après-midi :

De nombreuses animations et ateliers de théâtre, danse et chant...

Pendant toute la journée :

Bar, Hamburgers savoyards & italiens, Art floral, Expo peintures (enfants)
Expo photos, Grimages et jeux.



Collecte de vélos dans les recyparcs Samedi 28 avril 2018



Prolonger la durée de vie d'un objet ou le donner, c'est éviter qu'il ne devienne un déchet. Le samedi 28 avril, BEP Environnement en collaboration avec les autres intercommunales de gestion des déchets en Wallonie organise la collecte de vélos dans les recyparcs.

Offrez une 2^{ème} vie à votre vélo

BEP Environnement, invite les habitants à déposer, dans les 33 recyparcs de la Province (et Héron), des vélos dont ils n'ont plus utilité mais qui peuvent encore servir à d'autres. Ces vélos seront remis à de nombreux partenaires récupérateurs : ateliers vélos locaux, C.P.A.S., entreprises de formation par le travail, services communaux, «Ressourceries», autres associations locales...

Avant de jeter, pensez à réutiliser !

Certains objets (vélos mais aussi jouets, électroménagers, vêtements, meubles, vaisselle...) qui ne vous servent plus, peuvent être utiles à d'autres (famille, voisins, amis...), écoles, mouvements de jeunesse, associations diverses...

Un geste environnemental et social

Participez à cette action citoyenne, c'est poser un geste tant au niveau de l'environnement (mise en avant du principe de réutilisation) qu'en faveur de l'économie sociale (réinsertion de jeunes via la réparation des vélos collectés).

**CE QUI LUI MANQUE?
C'EST PEUT-ÊTRE VOUS
QUI L'AVEZ!**

**COLLECTE
DE VELOS
SAMEDI 28 AVRIL
DANS VOTRE PARC
À CONTENEURS**

*Un vélo sympa
servira 2 fois!*

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES

**Vos rendez-vous Réemploi
dans les parcs à conteneurs en 2018 :**

**Collecte de vélos le samedi 28 avril
Collecte de livres le samedi 16 juin
Collecte de jouets le samedi 20 octobre**

Infos et contact :

environnement@bep.be – www.bep-environnement.be

**EN CAS D'INTEMPÉRIES,
RENTREZ VOS DÉCHETS**

Fostplus



La neige et le verglas viennent parfois perturber le travail des ouvriers qui ramassent les déchets en porte à porte.

En fonction de l'enneigement, du relief et des revêtements des routes, certaines équipes rencontrent plus ou moins de difficultés.

En général, tout est mis en œuvre pour collecter un maximum de déchets. Les hommes prennent la route plus tard que d'habitude, quand les services de déneigement sont passés, des renforts sont prévus, etc.

Cependant il n'est parfois pas possible de collecter tous les déchets.

En effet, la priorité reste la sécurité de nos ouvriers et des autres usagers de la route.



Que faire si vos déchets ne sont pas collectés ?

Si vos déchets devaient ne pas être collectés, rentrez-les et représentez-les à la prochaine collecte. Il est aussi possible que des collectes de rattrapage soient organisées (dans le cas où les mauvaises conditions climatiques perdurent).

Et dans les recyparcs ?

Il se pourrait qu'en cas de fort verglas ou de chutes de neiges abondantes, les recyparcs ouvrent leurs grilles une heure plus tard, afin de laisser le temps aux préposés de déneiger les infrastructures.

Et en été ?

En cas de fortes chaleurs, la pénibilité du travail s'accroît. Le poids des sacs, l'odeur émanant de la benne du camion... rendent le travail des collecteurs encore plus difficile.

C'est pourquoi, en cas de canicule, les collectes démarrent à 5 h du matin. Dans ce cas, il est conseillé de sortir ses déchets avant 5h le matin du jour de collecte ou la veille au soir après 18h.

BEP Environnement vous informe

Pour être tenu au courant, la meilleure chose à faire est de suivre les informations données sur notre site Internet ou sur les réseaux sociaux du BEP (Facebook et Twitter)

POUR INTERNET :

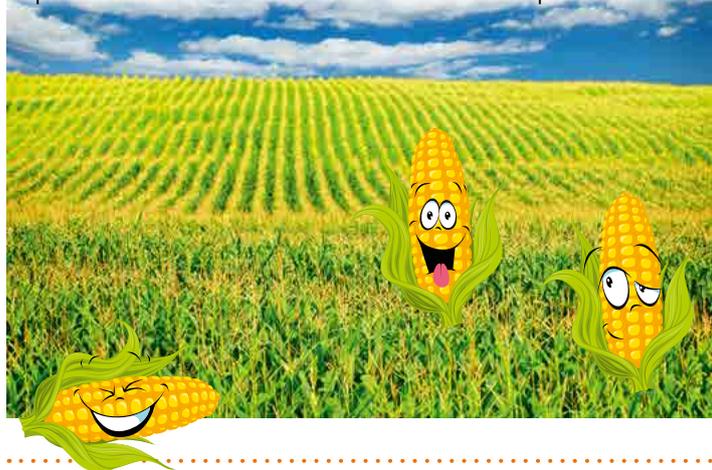
Lien vers la vidéo de Gauthier et Robin :

<https://www.youtube.com/watch?v=9zbNPd9z3Qw>

Phytoliceance pour les agriculteurs

Le 6 mars dernier, quelques 120 agriculteurs se sont réunis à Ohey dans le cadre de la formation continue phytoliceance qui vise à une utilisation optimale des produits phytopharmaceutiques par les professionnels, les distributeurs et les conseillers.

Organisée par la Commune et le GAL Tiges et chavées, à l'initiative de la commission communale agricole oheytoise, les thématiques abordées visaient d'une part le respect des zones tampons afin de protéger les cours d'eau par l'asbl PROTECT'eau, d'autre part les pratiques respectueuses de l'environnement en culture de maïs par le CIPF.



Au vu du succès de cette formation, il est vraisemblable que d'autres suivront.



Des cimetières « nature admise » sur la commune d'Ohey



En 2019, plus aucun herbicide ne sera autorisé dans les cimetières ! Nous deviendrons une commune « zéro phyto » au 31 mai 2019, comme le veut la Loi.

Dans les cimetières, l'entretien « zéro phyto » est plus difficile à mettre en œuvre car il demande une réflexion plus globale sur leur aménagement et plus particulièrement sur les zones et surfaces à désherber (graviers, entre-tombes,...). Ainsi, Le Collège communal d'Ohey a opté pour la création de cimetières « nature ».

En quoi consiste un cimetière « nature » ?

On choisit d'y favoriser le développement de la biodiversité via la présence de plantes indigènes, la création d'une pièce d'eau naturelle ou le placement de nichoirs, d'opter pour une meilleure gestion de l'eau et des déchets, d'y créer de nouveaux espaces de recueillement naturels, etc. C'est donc une opportunité pour les communes d'améliorer le cadre de vie de leurs citoyens, tout en conservant l'âme de ces lieux de mémoire.

Concrètement, quels seront les aménagements?

La commune d'Ohey débutera l'opération « cimetière nature » par l'aménagement des cimetières d'Evelette et de Perwez.

Ces aménagements consisteront en un enherbement des allées de cimetières, la mise en place de parterres et de petits massifs de plantes vivaces mellifères, l'aménagement de la pelouse de dispersion et la création de parcelle des étoiles et des anges.

Quand ?

Les premiers aménagements verront le jour au printemps 2018. Afin de vous expliquer et de vous donner des exemples d'aménagements de cimetière nature, une présence sera organisée au cimetière d'Evelette lors du dimanche des rameaux le 25 mars 2018.

Un pas de plus...

Nous vous encourageons également à concevoir autrement votre monument funéraire. Plutôt que du gravier, qui demandera des nettoyages répétés pour retirer la mousse et les plantes indésirables, ou une dalle en pierre avec des joints qui se dégradent inévitablement avec le temps, envisagez un recouvrement avec des plantes, solutions écologique et moins onéreuse.



Contact :

Françoise Ansay
francoise.ansay@ohey.be
0478/22 80 60



Nouveaux ateliers de cuisine pour seniors

C'est l'occasion non seulement de passer un moment convivial et agréable avec des personnes qui partagent les mêmes centres d'intérêts mais aussi de découvrir de nouvelles recettes, de parfaire ses connaissances culinaires avec des produits sains pour la santé.

Depuis janvier 2018, une nouvelle animatrice gère les ateliers de cuisine. En tant que maraichère professionnelle, Emilie Verkaeren souhaite au travers de ces ateliers susciter des découvertes culinaires avec des légumes du terroir et de saison cultivés dans son champ à Bonneville. Deux groupes d'ânés y participent chaque mois. Ces cours se déroulent les lundis de 9h30 à 13h au Foyer Rural d'Ohey.

Prochains ateliers :

Lundi 9 et 30 avril, lundi 14 et 28 mai et lundi 4 et 18 juin

Inscriptions : Françoise ROPSON, CPAS d'Ohey , 085/61 19 91

Reprise des ateliers de pâtisseries pour seniors

L'objectif de ces ateliers est de se rencontrer et rompre l'isolement des personnes âgées tout en préparant ensemble de bonnes pâtisseries.

Depuis février 2018, Maurice Vandereck a repris les ateliers de pâtisserie pour le plus grand bonheur de nos aînés. Il reste des places, bienvenue à tous.

Prochains ateliers :

Le mardi 24 et jeudi 26 avril ; le mardi 29 et jeudi 31 mai et le mardi 26 et jeudi 28 juin 2018 de 13h à 16h30 au Foyer Rural.

Inscriptions : Françoise ROPSON, CPAS d'Ohey , 085/61 19 91

APPEL À TÉMOINS

Depuis le mois de juin 2017, la commune est victime de vols de matériel de signalisation (panneaux de circulation, barrières NADAR, plaques de rues, etc.). Ce sont déjà près de 200 panneaux qui ont ainsi disparu et ceci représente un coût important pour la commune et donc pour le citoyen.

Nous demandons à toute personne pouvant apporter des informations à ce sujet de bien vouloir prendre contact avec la zone de police des arches en appelant le 085/27.86.00 ou en envoyant un email à police.arches@ac.andenne.be.

Votre anonymat est bien entendu garanti.

L'ÉNERGIE VOUS INTÉRESSE?

Comité de pilotage POLLEC (POLitique Local Energie Climat)

APPEL À CANDIDATURE

La commune d'Ohey est signataire de la Convention des Maires qui est une initiative européenne visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et participer ainsi à la lutte contre les changements climatiques. Notre objectif à l'administration communale d'Ohey est de mettre tout en œuvre pour atteindre par rapport à l'année de référence 2006 une réduction de 40% des émissions de CO2 d'ici à 2030, voir aller au-delà.

Nous avons déjà :

- Réalisé un inventaire des émissions du territoire.
- Rédigé un projet de plan d'action énergie climat.
- Analysé la vulnérabilité de la commune face aux changements climatiques.
- Identifié quelques actions phares.

Il nous reste à mettre sur pied un comité de pilotage pour faire évoluer notre plan d'actions et en assurer son suivi.

Nous voulons intégrer dans ce comité de pilotage les citoyens, commerçants, agriculteurs, entreprises, associations, écoles.

Envie d'en savoir plus ou de vous inscrire dans ce processus participatif ?

Contactez-nous par téléphone au 0476/33 28 52
ou par mail
marcel.haulot@ohey.be.



« L' AIS À VOTRE SERVICE »

Vous êtes propriétaire d'un logement vide ? Celui-ci pourrait être rénové et donné en location ?

Confiez votre bien à l'Agence Immobilière Sociale.

L' AIS peut vous aider :

- Trouver un locataire
- Prêts de réhabilitation à zéro%
- Garantie d'absence de vide locatif
- Assurance de la perception d'un loyer
- Couverture des dégâts locatifs
- ...

Les communes d'Ohéy, Gesves et Assesse, le GAL et l' AIS Andenne-Ciney organisent :

Soirée d'information : « L' AIS à votre service »

Le 18 avril 2018 à 19h45

à la salle du conseil de l'administration communale d'Ohéy.

Rencontres individuelles

Le samedi 19 mai 2018 de 9h à midi

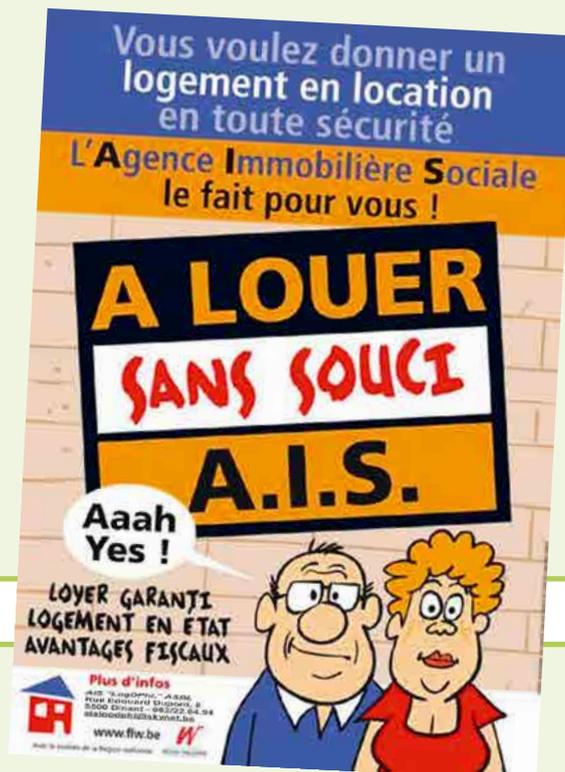
à la salle du conseil de l'administration communale d'Ohéy.

Les propriétaires intéressés par la démarche pourront rencontrer l' AIS directement lors séances de travail dans les communes.

Informations :

GAL : muriel.dagrain@tiges-chavees.be ou 083/670.347.

Commune d'Ohéy : thomas.broeckaert@ohey.be ou 085/82.44.64.



DU CÔTÉ DES CHANTIERS

Des bâtiments publics en chantier !

4 gros chantiers sont en cours ou ont démarré. La salle « Isbanette », future salle communale et la « tourette » est en pleine restructuration et a entamé la phase « reconstruction » ; l'isolant est en cours de pose, les nouveaux piliers et nouvelles poutres en béton sont en cours de finalisation. Côté Maison des jeunes, le chantier d'extension démarre début avril. La transformation du presbytère de Jallet en logements publics a également commencé ; tout le gros œuvre de démontage est réalisé et l'entrepreneur démarre la reconstruction. Enfin, le chantier de la « Maison de Marie », située à côté de la Maison des générations près de la maison commune, va bientôt commencer par la destruction de la vieille annexe ; cette maison sera transformée en un logement de transit et des bureaux pour la buanderie de l'ALE-Titres services. Le personnel communal et le collège suivent avec attention les chantiers et sont à la disposition des citoyens pour toute information.

Contacts :

Françoise Ansay, Échevine du logement,
francoise.ansay@ohey.be

0478/22 80 60

Rene Hubrechts', Échevin du Patrimoine,
rene.hubrechts@ohey.be

0478/70 81 28

JEUNE AINÉ ? TOUT SAVOIR SUR LE LOGEMENT

Jeune aîné, vous vous posez des questions sur l'avenir de votre logement ?

Découvrez la farde « logement »

avec toutes les informations nécessaires !

Dans la suite du salon « bien vieillir à Ohéy », nous rappelons que l'administration communale de Ohéy a développé une « farde logement » vous permettant de disposer de toutes les informations sur les professionnels qui peuvent vous aider dans la réflexion de votre logement pour les années à venir.

N'hésitez pas à venir la prendre auprès du service « population » de la commune.

Contacts : Françoise Ansay, Échevine du logement,
francoise.ansay@wwf.be

0478/22 80 60



LES TERRAINS DE SPORT EN SYNTHÉTIQUE.

Pas de problème pour la santé selon de récentes études.

Dernièrement dans les médias on a évoqué une possibilité de danger pour la santé en raison des terrains synthétiques. Malheureusement certaines personnes sans faire une étude objective ont relayé cette information sur les réseaux sociaux et ont ainsi créé, à tort, une suspicion dans l'esprit de certains parents et de certains sportifs.

La Commune d'Ohey vient de mettre à la disposition de sa jeunesse un magnifique terrain synthétique pour la pratique du football à Ohey.

Le Collège tient à rassurer la population et les sportifs locaux que les terrains synthétiques sont sans danger pour la santé.

Plus de 90 études scientifiques démontrent l'absence totale de danger pour la santé.

Les conclusions de 4 études majeures sont toutes concordantes et rassurantes :

- RIVM (Institut national néerlandais pour la santé publique et l'environnement) 2016
- ECHA (Agence Européenne des produits chimiques) 2017
- Le Département de la Santé de l'Etat de Washington aux USA (2017)
- 7 établissements publics et privés français dont l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques)

Des tests sont réalisés systématiquement par la FIFA et la FIFA comme le World Rugby ne relèvent aucun danger pour les sportifs.

La FIFA a saisi son comité médical qui a remis en avril 2017 un rapport sur le sujet « il n'y a aucun élément permettant de démontrer que le jeu sur gazon synthétique avec des billes en caoutchouc soit dangereux pour la santé »

De plus l'Université de Berkeley en Californie a rédigé un des rapports les plus complets à ce jour. Il comprend l'examen de toutes les études réalisées ces 12 dernières années. Les conclusions sont également rassurantes.

Pour info : qu'est-ce que c'est un terrain synthétique ?

Le terrain synthétique est composé d'un tapis d'herbe synthétique dans lequel est ajouté un lit de lestage de sable recouvert d'un granulat de billes en caoutchouc.

- Les brins d'herbe sont en polypropylène ancrés dans une natte en polypropylène.
- Le sable est un produit naturel
- Les billes en caoutchouc sont en général du recyclage de pneus broyés

Tous ces produits sont encadrés par des normes européennes très strictes (REACH) et sont soumis en plus à des tests réalisés par la FIFA.



Appel à la vigilance- Feux d'artifice

Suite à diverses plaintes, nous rappelons que tout feu d'artifice doit faire l'objet d'une demande préalable au niveau de l'Administration communale. Afin de préserver les relations de bon voisinage, nous suggérons également qu'un contact préalable soit pris avec les riverains qui se trouvent à proximité de l'endroit où le feu d'artifice doit être tiré afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions par rapport à leurs animaux de compagnie et autres.

COMMENT CONTACTER LES CONTRIBUTIONS ?

De manière générale, les contribuables peuvent former pour des questions d'ordre général le 0257/257.57 chaque jour ouvrable de 8 à 17h. Malheureusement, les délais d'attente sont parfois très longs. S'ils ne souhaitent pas perdre leur temps au téléphone ou dans les files d'attente, les contribuables peuvent faire la majorité des démarches administratives, retrouver leurs documents administratifs (dont leur avertissement-extrait de rôle ou leur déclaration d'impôt) ou consulter la foire aux questions via la plateforme www.myminfin.be.

Suite à la restructuration des services, les anciens services de l'Impôt des Personnes Physiques (IPP), de l'Impôt des Sociétés (Isoc) et des contrôles TVA sont maintenant fusionnés et/ou réorganisés sous la direction des CENTRE P ou PME NAMUR.

Pour toute demande d'information relevant de la compétence de l'AGFisc, les contribuables doivent s'adresser en priorité au team gestion relevant du pilier (P : Particuliers ou PME : Petites et moyennes entreprises) auquel leur groupe cible se rattache.

Pour connaître le groupe cible auquel le contribuable se rattache (P ou PME), les règles sont les suivantes :

Le pilier P cible toute personne physique par défaut SAUF si elle répond à un des critères PME ci-dessous.

Le pilier PME cible :

- Les personnes physiques :
 - inscrites à la BCE et ayant qualité TVA active
 - inscrites à la BCE et ayant qualité ONSS active (sauf les 'gens de maison' qui relèvent du groupe cible P)
- Les personnes morales (sauf si elles satisfont aux critères Grandes Entreprises - Pas de Centre GE sur le site de Namur)
- Les associations (Remarque : les membres des associations peuvent être P ou PME ou GE (affiliation sans importance).

Pour la commune d'Ohey, les données de contact sont les suivantes :

- Pilier P : Team 2, Rue des Bourgeois, 7, bloc C - 5000 Namur
Tél. : 0257 / 77.530 - Mail : p.namur.team2@minfin.fed.be
- Pilier PME : Team 2, Rue des Bourgeois, 7, bloc C - 5000 Namur
Tél. 0257 / 74.820 - Mail : pme.namur.team2@minfin.fed.be.

Pour les problèmes liés au précompte immobilier, les données de contact sont les suivantes :

- Team précompte immobilier, Rue des Bourgeois, 7, bloc B - 5000 Namur - Tél. : 0257 / 75.500 - Mail : pme.namur.pri@minfin.fed.be

Ces services sont accessibles le matin de 9 à 12h ou sur RV.

Enfin, pour être tout à fait complètes, les demandes pour un plan de paiement ou pour modifier un numéro de compte, les demandes d'extraits cadastraux, l'enregistrement d'un bail, une demande d'attestation d'absence de dettes, une demande d'intervention du SECAL... se font depuis le 1er septembre 2017 auprès d'un des 11 Infocenters répartis dans le pays. Il en existe un à Namur, Rue des Bourgeois, 7, bloc C, accessible au public tous les matins de 9 à 12 h ou par mail (infocenter.namur@minfin.fed.be).

Malheureusement, ce service ne peut être joint par téléphone...

À défaut, comme indiqué ci-dessus, les citoyens peuvent adresser leurs demandes via la plateforme de services en ligne

www.myminfin.be

PERMANENCES DES CONTRIBUTIONS

Le Bureau des Contributions de Namur effectuera des permanences «Aide aux citoyens de la Commune d'Ohey, pour remplir leur déclaration fiscale » aux dates suivantes :

Le mardi 15 mai 2018 de 09 h à 12 h et de 13 h à 15h

Le jeudi 24 mai 2018 de 09 h à 12h et de 13 h à 15h

Le mercredi 30 mai 2018 de 09 h à 12 h et de 13 h à 15 h à la maison communale d'Ohey.

DÉLIVRANCE D'EXTRAITS DE CASIER JUDICIAIRE

Les demandes d'extraits de casier judiciaire doivent être demandées par téléphone ou directement au guichet de Population.

Suivant la destination, certains extraits de casier peuvent être payants (4 €)

DÉLAIS DE DÉLIVRANCE DES EXTRAITS DE CASIER JUDICIAIRE

Modèle de l'art.595 CIC (ancien modèle I) : **Délai** : Le jour même ou le jour suivant la demande si l'extrait n'est pas disponible au Casier Judiciaire Central.

Modèle 595.1 CIC (ancien modèle I) mais pour des activités réglementées. (Exemples : Permis de chasse, club de tir, agent de sécurité...)

Délai : IDEM que le Modèle 595

Modèle 596.2 CIC qui relève de l'éducation, de la guidance psycho médico-sociale, de l'aide à la jeunesse, de l'animation ou de l'encadrement de mineurs. **Délai** : ± 4 jours

Permanences juridiques L'aide juridique de première ligne

En quoi consiste l'aide juridique de 1^{ère} ligne ?

Elle vous permet d'obtenir auprès d'un avocat des renseignements pratiques, un premier conseil, des informations juridiques.

Concrètement, par cette aide, vous pouvez obtenir :

- la clarification de votre besoin
- une réponse à une question précise : Quel service peut m'aider ? ; Est-ce que je dois être représenté par un avocat ? ; Dois-je répondre à un courrier d'huissier ?
- une information pratique sur les possibilités qui s'offrent à vous
 - dans le domaine civil (séparation, pension alimentaire, adoption...)
 - dans le domaine pénal (peine de travail, détention limitée, probation, mise en liberté provisoire, amendes liées à une infraction...)
- un premier conseil juridique

À ce stade, l'avocat n'effectue donc aucune démarche à votre place, ni l'examen d'un dossier en profondeur, ni la défense de vos droits.

L'aide juridique de première ligne est gratuite et accessible à tous, sans condition de revenus.

Où obtenir cette aide juridique de 1^{ère} ligne ? CPAS d'Ohey

Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois à partir de 18h à la maison des générations, Place Roi Baudouin, 98 à 5350 OHEY, salle du rez-de-chaussée.

Pour des questions d'organisation, merci de vous inscrire par téléphone au CPAS d'OHEY au 085/61.19.91.

Ce service est dispensé bénévolement par Maître Amandine CASSIERS (avocate - Haillot) et Maître Gaëlle JACQUEMART (avocate - Jallet).

Dates des permanences:

**28 mars 2018 • 11 avril 2018 • 25 avril 2018 • 9 mai 2018
23 mai 2018 • 13 juin 2018 • 27 juin 2018 • 11 juillet 2018**



Appel à bénévoles

Vous souhaitez soutenir le Syndicat d'Initiative dans ses différentes actions ?
 Vous aimeriez devenir bénévoles ?
 Vous souhaitez nous donner un coup de main lors de nos différents évènements ?
 Vous aimeriez devenir membres de l'AG ?
N'hésitez pas à nous contacter !



Le **dimanche 15 juillet 2018** aura lieu notre 2^{ème} balade pique-nique.

Cette année, l'accent sera porté sur le côté insolite : « Transhummance avec les chèvres ». La balade se fera dans le village de Haillot en collaboration avec le Chèvre-Feuille.

Nous vous invitons à bloquer la date dans vos agendas. Il est encore trop tôt pour en dire plus mais nous vous promettons une balade agréable, insolite et familiale.

Le tracé sera accessible aux poussettes. Différentes animations seront prévues pour les grands et pour les petits et le repas sera du terroir !



Au plaisir de vous y voir !



Evènements 2018

Balade pique-nique 15 juillet 2018
La Savoureuse 26 août 2018

Heures d'ouverture du guichet d'accueil :

Tous les lundis et mardis : de 8h30 à 12h30

Contact : Aline Detroz - Coordinatrice Tourisme
 Place Roi Baudouin, 80 - 5350 Ohey
 Tél. : 085/824477 - E-mail : si@ohey.be

JEUNESSE

LA PLAINE DE VACANCES COMMUNALE 2018 - APPEL AUX CANDIDAT(E)S.

Une nouvelle organisation de la Plaine de vacances communale sera mise en place cette année.

Les 6-14 ans resteront à l'école de Haillot mais encadrés par des animateurs (trices) breveté(e)s de l'ASBL Jeunesse et Santé - Province de Namur. Cette Plaine sera reconnue par l'ONE.

Le groupe des baby (2,5 - 5 ans) restera quant à lui à l'école maternelle d'Ohey et sera encadré par des aide-moniteurs(trices) ou moniteurs(trices) rémunéré(e)s par la commune comme les années précédentes.

C'est pourquoi nous faisons appel aux candidat(e)s intéressé(e)s !

Les enfants ont besoin de toi !

- **Tu es étudiant(e) (16 ans accomplis au 16 juillet 2018), à la recherche d'un job.**
- **Tu es libre entre le 16 juillet et le 10 août 2018.**
- **Encadrer des enfants en bas âges t'enthousiasme.**

Alors, envoie ta candidature comme aide-moniteur(trice) ou moniteur(trice) avant le 20 avril prochain à l'attention de Madame Nathalie Grégoire – Administration communale d'Ohey, Place Roi Baudouin, 80 à 5350 OHEY.

(Une lettre de motivation – Un curriculum vitae avec tes coordonnées complètes et la ou les périodes de travail durant lesquelles tu es disponible (1,2, 3 ou les 4 semaines)

Renseignements :

Nathalie GREGOIRE – Coordinatrice
 085/82 44 67
 nathalie.gregoire@ohey.be
 René HUBRECHTS – 1^{er} Échevin
 0478/70 81 28
 rene.hubrechts@ohey.be

Centenaire Dive Madeleine - OHEY A SA CENTENAIRE !

Madeleine Dive est née le 6 mars 1918 à Haltinne. École primaire à Haut-Bois et études supérieures à la grande ville, très tôt devenue oheytoise. Après la ferme familiale et l'atelier de couture paternel, en 1947 elle épouse Marcel Genon employé du vicinal, mais en couple ils assureront aussi la gérance d'une agence bancaire et bureau d'assurance. Un fils, Marcel, deux petits-enfants, Anne et Benoit, quatre petits-enfants, Bastien, Eva, Lise et Maxence. Ce mardi, c'était fête à la maison de repos du « Centre Sainte Thérèse » de Ciney où elle réside actuellement. Le Bourgmestre Jean-Marie Cheffert et l'Echevin Marc Emond ont fleuri et félicité le jubilaire.

Le Maieur a retracé son beau parcours et souligné sa bonne santé. Pour la commune d'Ohey, le Président du CPAS, Dany Dubois a évoqué 1918, la fin de la guerre, mais d'autres naissances de cette année-là : Patachou, Rita Hayworth, Ella Fitzgerald, rappelé le village de la jeunesse de Madeleine, le corso fleuri, le ciné « Familia », la foire Saint Christophe, les Nopens, Canivet, Delmelle ; son dévouement à la Fédération des anciens prisonniers et calculé son âge en rois des Belges, cinq d'Albert I^{er} à Philippe et en premiers-ministres qu'elle a connus... 42 !

Beaucoup d'émotion du côté de la famille, des amis oheytois de la chorale, du personnel, des autres résidents et bien sûr, Madeleine elle-même qui n'a pu retenir quelques larmes sous la bienveillante protection de ses petits-enfants émerveillés : « Vous vous rendez compte... un siècle ! ».

C'est évident, qu'avec une pareille toise Napoléon, Charles Quint et les autres leur paraîtront moins lointains !



Appel à candidature pour le prochain WWEB (Année 2019)

Dans le cadre de la constitution d'une réserve d'ambassadeurs pour l'édition 2019 de Wallonie Week-Ends Bienvenue, nous lançons ce 1^{er} appel.

Si vous êtes collectionneurs, artistes, passionnés, passionnants... Nous avons besoin de vous !!!! Si vous êtes prêts à ouvrir l'espace d'un week-end les portes de votre association, de votre club, de votre maison, de votre entreprise... En un mot devenir Ambassadeur de votre commune... Faites-vous connaître au plus tôt !!!!

Oheytoises, oheytois, nous avons besoin de vous pour élaborer ce répertoire !!!!

Dès lors, nous vous invitons à vous inscrire ou à nous faire connaître toutes personnes intéressées par le projet via mail karin.renotte@ohey.be.

Madame Karin Renotte se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire par téléphone au 085/82 44 51.

D'avance merci à tous pour votre collaboration.

SÉCURITÉ



Madame, Monsieur,

Le **Moniteur de sécurité** est une enquête menée auprès de la population à propos de différents thèmes en matière de sécurité. Cette enquête interroge le citoyen sur son sentiment d'insécurité, sur les problèmes de quartier, sur la prévention, sur la victimisation et sur la qualité des actions des services de police. L'initiative est organisée par la police, en collaboration avec le SPF (Service public fédéral) Intérieur et les autorités locales.

Les informations qui seront recueillies contiennent des indicateurs précieux pour l'élaboration de la politique de sécurité de votre commune/ville. Par conséquent, nous vous demandons de réserver un accueil favorable à ce Moniteur de sécurité en prenant le temps nécessaire pour répondre aux questions de l'enquête. Votre collaboration est donc d'une

grande importance. Vous pouvez participer simplement en complétant le questionnaire, soit en ligne sur internet, soit dans la version sur papier. Vos réponses seront traitées de façon totalement anonyme.

D'un point de vue pratique, les différents questionnaires concernant le **Moniteur de sécurité** seront diffusés à partir de la mi-mars de cette année. Les personnes sélectionnées selon un échantillon statistique aléatoire recevront les formulaires relatifs à l'enquête dans leur boîte aux lettres. Les résultats sont attendus pour le début de l'année 2019 afin qu'ils puissent être inclus dans les différents plans politiques.

D'avance merci pour votre participation!

Madame, Monsieur,

En 2017, **plus de 250 vols dans habitations** ont été constatés par les services de la Zone de Police des Arches (Andenne, Assesse, Fernelmont, Gesves et Ohey).

Les victimes d'un cambriolage se souviennent longtemps de ses conséquences dramatiques.

Le cambriolage est une réelle préoccupation pour notre Zone de Police ; nous savons que la meilleure façon de réduire les risques de ce type de criminalité est la prévention. C'est pourquoi nous proposons à celles et ceux qui le souhaitent, une visite de techno-prévention de leur habitation.

Un inspecteur de Police, formé en qualité de Conseiller Prévention-Vol procède avec vous, sur place, à la visite de votre habitation afin d'en identifier les éventuels points faibles. Il propose ensuite des solutions efficaces souvent peu onéreuses ; ce service est gratuit.

Par des mesures organisationnelles, vous constituerez la première étape de sécurisation de votre logement.

Les mesures architecturales/mécaniques prises rendront la tâche des cambrioleurs plus compliquée. La sécurisation électronique (alarme) sera une mesure complémentaire aux initiatives organisationnelles et architecturales.

La Police ne vend aucun matériel, seuls des conseils sont prodigués.

Libre à vous de les suivre...

Si dans un avenir proche, vous envisagez de faire construire ou de rénover une habitation, n'hésitez pas également à demander conseil !

C'est en adoptant quelques simples mesures de sécurisation de votre habitation que vous diminuerez le risque d'une intrusion dans votre domicile.

Les conseils d'un spécialiste **Prévention-Vol** est la meilleure solution. Nous pourrions ensemble examiner votre bâtiment et trouver les solutions les plus adaptées à votre situation.

Si vous souhaitez obtenir des conseils, de la documentation ou une visite, il vous suffit de prendre rendez-vous au 081/83 34 01 ou 0474/96 88 31.

**N'attendez pas d'être victime avant de nous appeler...
Mieux vaut prévenir ensemble !**



Dimanche
22 avril 2018
10h00-18h00

GAL'rie BOIS

Château-ferme
d'Arche
Arche, 5330 Maillen

Venez vivre la passion du bois... local !
ENTREE GRATUITE!



Le GAL Pays des tiges et chavées vous invite à découvrir en famille les savoirs-faire des professionnels du bois de chez nous !

- * Exposition des bancs du concours « Banc Public en Bois Local »
Remise des prix à 15h00.
- * Réalisations de nos entreprises bois : mobilier intérieur et extérieur, décoration, cabanes,...
- * Démonstrations diverses : scie mobile, débardage à cheval...
- * Balades guidées en forêt
- * Ateliers de construction et jeux en bois pour les enfants
- * Bar et petite restauration de produits locaux



Programme complet sur www.tiges-chavees.be

Plus d'infos : vaterie.grandjean@tiges-chavees.be ou 083/670.347

OFFICE
ÉCONOMIQUE
WALLON

du BOIS
hout
info

bois
info

CHARPENTES
LEBRUN
SCIERIE MOBILE verbeine

SCIERIE
DuboisFils
Manufacturier Bois

La scierie mobile
à Maillen

BOIS-SCIERIE
HUSTOLD
1111 001 27 26 97
001 100 01 00 01
www.hustold.be

BOIS-SCIERIE
CHATELAIN

BOIS-SCIERIE
CHATELAIN

CELLULE D'APPLI
à la PETITE
FORÊT PRIVÉE



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER. Financée par la Wallonie et l'Union Européenne
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.
Avec le soutien des communes d'Assesse, Geèves et Ohey.

Enseignement et solidarité...

Beaucoup parmi vous ont sans doute eu l'occasion, en circulant à Ohey, d'apercevoir Hassan et Mohamed, deux jeunes syriens de 23 et 21 ans, accueillis par notre commune depuis quelques mois et résidant près du Val d'Or, place roi Baudoin.

Ceux-ci sont originaires d'Alep. Suite à un bombardement, leur maison et le commerce de leur papa ont été détruits.

Toute la famille a fui en Turquie où ils ont vécu quelques années avant de rejoindre la Belgique.

Leurs parents et leurs deux sœurs sont pour l'instant accueillis par une famille à Wasseige.

Le papa travaille dans un atelier de repassage. La sœur cadette est à l'école primaire en 5^e et l'aînée suit des cours de français à Namur.

Hassan et Mohamed dont les épouses sont toujours en attente de pouvoir quitter un camp en Turquie, ont été forcés d'interrompre leurs études en sciences économiques qu'ils comptent reprendre chez nous lorsqu'ils auront acquis une meilleure connaissance du français.

Dans leur pays d'origine, le français est la 3^e langue enseignée après l'arabe et l'anglais.

Quant à moi, je fais partie de l'association «Ensemble» créée par Marc Moisse, ancien bibliothécaire à Andenne.

Depuis 2014, j'enseigne le français bénévolement à des étrangers (roumains, espagnols, arméniens, tchéchènes, albanais...).

Fin septembre 2017, en accord avec le CPAS d'Ohey, un cours s'est ouvert et est dispensé place roi Baudoin.

Parallèlement, j'ai parcouru nos villages avec ces deux jeunes résidents qui ont eu la possibilité de visiter le musée de l'héritage à Goesnes.

Là, en compagnie de Monsieur et Madame Kohl, nous avons partagé un intéressant échange à propos de l'histoire de l'humanité et émis quelques réflexions qui nous amènent à nous rendre compte que nous avons tous, dans nos veines, un sang «d'émigré» qui coule.

Si nous considérons le continent européen, il a été l'objet de courants migratoires depuis les Indo-Européens (Celtses...) en passant par les Grecs, Romains, Germains... et de mélanges de populations liés aux guerres successives et aux difficultés socio-économiques (espagnols, italiens, allemands, autrichiens).

Combien de nos compatriotes n'ont pas été heureux d'être accueillis en France au début de la 2^e guerre mondiale?

Un regard objectif posé sur l'histoire nous montre que les sociétés occidentales de connivence avec les régimes dictatoriaux (période coloniale) ont exploité -et continuent à le faire- les richesses de nombreux pays africains, asiatiques et latino-américains.

Ne nous étonnons pas alors que les déshérités de ces pays s'en aillent et cherchent à être accueillis en Europe (l'Allemagne, par exemple, vu son faible taux de natalité, a accueilli favorablement plusieurs centaines de milliers d'entre eux en 2015/2016. Les économistes s'accordent pour dire que, une fois intégrés dans nos pays, ces étrangers rapportent plus qu'ils ne nous coûtent) qui représente pour eux une terre de salut.

Mais jusqu'à quand?

Espérons que l'histoire ne se répétera pas, que l'appétit de pouvoir et d'argent cher aux régimes populistes ne prévaut pas!

Seul l'exercice d'une démocratie respectant les principes de justice, liberté, égalité et fraternité pourra l'empêcher.

C'est ce qu'exprimait Martin Luther King lorsqu'il écrivait: «C'est à chacun d'entre nous de décider s'il marchera dans la lumière de l'altruisme créatif ou dans les ténèbres de l'égoïsme destructeur».

Francis Charles



École de Haillot : Quand les tout petits font classe «dehors»

Quand, « en dehors », nos tout petits éveillent tout leur être pour de meilleurs apprentissages et épanouissement.

Depuis la rentrée scolaire 2017, avec l'appui du « Centre Régional d'Initiation à l'environnement de Modave (CRIE de Modave) », un nouveau projet a été mis en place à l'école communale de Haillot : « l'école du dehors ».

Ce projet consiste simplement à permettre aux enfants de renouer des liens avec la nature, en leur proposant des activités à l'extérieur.

Ainsi, l'enfant développe tout son être à tous les niveaux (sensoriel, émotionnel, social...).

En Suisse, Allemagne, Suède, ce type de projet fait partie intégrante de l'éducation et diverses études ont déjà démontré l'intérêt de ce type de pédagogie pour les enfants : motivation, renforcement du langage, meilleurs résultats scolaires, meilleure communication, amélioration du comportement...

De plus le contact avec la nature renforce l'immunité et permet un meilleur sommeil.

Niveau psychomoteur : l'enfant bouge, saute, rampe, touche, chipote, il affine ses gestes moteurs et son agilité.



Petit à petit, des projets du genre naissent en Belgique et convaincue du bienfait pour l'enfant, la commune d'Ohey et l'équipe pédagogique maternelle de l'école de Haillot portent cette belle initiative (en collaboration avec le CRIE de Modave) en permettant aux trois classes maternelles de participer à l'école du DEHORS.

Il vous est possible de suivre les aventures de l'école du Dehors en rejoignant le compte facebook du comité de parents de l'école communale de Haillot.

Contacts et informations:

Aline Quoibion, Directrice de l'école de Haillot,
Alice Jadoul, animatrice au CRIE de Modave,
Françoise Ansay, Échevine de l'Environnement.



Les enfants cultivent leur imaginaire à l'Accueil Extrascolaire !

En janvier et février, deux journées pédagogiques étaient programmées pour tous les enseignants des différentes écoles de la commune. À cette occasion, l'Accueil Extrascolaire Communal proposait aux enfants des journées d'animation sur l'implantation d'Haillot.

Le vendredi 19 janvier, les enfants de primaire se sont rendus au Musée d'Histoire(s) Naturelle(s) de Chevetogne où ils ont pu jouer les histoires qu'ils ont inventées à travers de fabuleux décors. Ce jour-là, les plus petits sont restés à Haillot pour confectionner de jolis bricolages et des activités douillettes sur le thème de l'hiver.

Le vendredi 09 février, ce sont les enfants du maternel qui se sont rendus au musée. À la « Maison de la pataphonie » de Dinant, ils ont découvert des instruments insolites construits avec des objets de la vie quotidienne. De leur côté, les plus grands sont partis dans une grande aventure à travers les bois d'Haillot à la recherche des quatre éléments (l'air, la terre, l'eau et le feu). Ils y ont même découvert un cinquième... l'amour ! Sans doute l'effet de l'approche de la Saint-Valentin...

Pour cette même raison, lors du stage de carnaval, le 14 février, les enfants ont organisé une boum de « CarnaVALentin ». Le mélange entre ces deux fêtes (Carnaval et Saint-Valentin) a donné beaucoup d'idées à nos accueillantes pour proposer des activités variées et intéressantes aux enfants (réalisation de pinatas et de gâteaux en forme de cœur, masques et accessoires de carnaval divers, etc.).

Le prochain stage organisé par l'Accueil Extrascolaire Communal se déroulera du 3 au 6 avril 2018.

Renseignements et inscriptions :
Charlotte Alexandre
Coordinatrice ATL

Tél. : 085/21.58.83
Mail : aes@ohey.be



LE LOCAL JEUNE OHEY HAILLOT, ÇA CONTINUE !

Et voici que le projet de décentralisation de la MJE fête sa première année ! Vous êtes déjà nombreux à suivre les exploits de vos jeunes sur notre page Facebook©.

Surtout, continuez !

Le projet pull a été mené à terme il y a peu. Donc ouvrez l'œil et soyez à l'affût ! Vous aurez peut-être la chance de découvrir le logo créé et imprimé par les jeunes à un arrêt de bus ou dans la file d'un magasin ! À moins que ce ne soit dans votre bac à linges sales ?

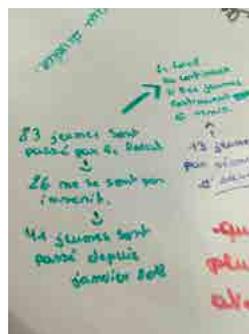
Nous avons aussi pu mener notre première réunion consultative. 17 personnes présentes, dont des jeunes ! Les échanges étaient très riches, et ce malgré l'inquiétude des parents présents qui se trouvaient un peu en sous-nombre au vu du grand taux de participation des jeunes ! Encore merci à tous les participants !

N'hésitez pas à vous inscrire pour les activités de Pâques ainsi que nos actions de prévention !

Le Local est ouvert les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 14h à 17h.

Le Local jeune Ohey Haillot, une MJ construite PAR les jeunes !

Pour l'équipe de la MJE,
DUPRIX Guillaume, animateur décentralisation
+32493/303.269 guillaumemje@gmail.com
Page Facebook© : Local jeune Ohey Haillot





Chères Oheytoises , chers Oheytois,

Nous tenons à vous informer de l'évolution de notre service.
En effet 4 nouveaux véhicules ont été livrés sur ces quatre derniers mois.

Ceci n'était pas un luxe mais bien une nécessité car par exemple le camion avait 24 ans.

Je voudrais remercier le personnel du service «travaux» ainsi que les techniciennes de surfaces qui réalisent un excellent travail car ces personnes travaillent souvent dans l'ombre mais font preuve d'un grand professionnalisme.

Le service d'hiver a très bien fonctionné et nous en sommes très satisfaits.

Ce travail est très pénible car il doit se réaliser dans des conditions souvent difficiles et à toutes heures du jour et de la nuit .

Nos ouvriers ont bien assuré le déneigement de toutes nos implantations communales.

Le déneigement de nos routes a été réalisé avec efficacité par nos déneigeurs indépendants car il n'est pas toujours évident de partir au bon moment car nous ne maîtrisons pas toujours les conditions météo souvent capricieuses. Merci à vous tous.

En ce qui concerne la signalisation routière, vous aurez probablement constaté que de nombreux panneaux étaient manquants.

Ces panneaux nous ont été volés et une plainte a été déposée auprès de la police locale.

Une enquête est en cours actuellement car cela représente près de 200 pièces (barrières, lampes , panneaux , piquets et même un radar préventif).

Freddy Lixon
Échevin

Le Service Travaux

DÉNEIGEMENT 2017-2018

Afin de garantir votre sécurité sur les routes communales, l'équipe de déneigement est sortie 7 fois.

Ce qui représente 97 tonnes de sel.

Les cours de récréation ont été salées par le service «travaux».

Et chaque implantation a été équipée de sacs de sel et de pelles à neige.

ECOLE D'OHEY MATERNELLE RÉNOVATION

Afin de rendre les classes plus agréables pour nos plus petits, le service travaux a procédé à la rénovation de 3 classes de l'école maternelle.



EMBELLISSEMENT 2018

Vous avez pu voir apparaître ces derniers jours des palox dans plusieurs lieux (Place de Haillot, Eglise de Haillot, Eglise d'Evelette, Parking Ecole de Perwez).

Ceux-ci, sont arrivés aux services travaux sous la forme de cagots à pommes. Notre service s'est chargé entièrement de leurs transformations. Et nous sommes fiers de vous présenter le résultat de nos efforts. Ceux-ci seront agrémentés d'un arbuste et leur fleurissement évoluera en fonction des saisons.

Cellule Embellissement et Service Travaux

SIGNALISATION ROUTIÈRE

De nombreuses signalisations ont été mises en place lors de ces derniers mois. Un inventaire de celle-ci est en cours sur toute l'entité afin de la remettre en conformité suite à de nombreux vols. Des plaques signalétiques de cours d'eau ont également été placées le long des différentes balades.

PRÉVENTION ANTI-INONDATION

La campagne de curage des fossés est actuellement en cours. A quoi sert celle-ci ? A améliorer le cheminement des eaux de ruissellement ce qui permet de diminuer le risque d'inondation en voirie. Nous en profitons pour vous rappeler que l'entretien des rigoles et avaloirs est à charge du propriétaire de la parcelle jouxtant ceux-ci.

CAMPAGNE CHATS ERRANTS

La problématique des chats errants affecte de nombreuses villes et communes et agite l'opinion publique.

La Ministre compétente de l'époque pour le bien-être animal, a développé une politique qui, via un plan pluriannuel, doit mener à une stérilisation largement répandue des chats domestiques.

(Arrêté royal du 3 août 2012 relatif au plan pluriannuel de stérilisation des chats domestiques).

Tous les chats qui sont mis en adoption par les refuges doivent être stérilisés (et identifiés et enregistrés).

Depuis le 1^{er} septembre 2014, cette stérilisation obligatoire vaut aussi pour toute personne qui vend ou donne gratuitement un chat, y compris le simple citoyen.

Cette législation devrait conduire à terme à une diminution du nombre de chats errants et du nombre de chats qui atterrissent dans les refuges. Conformément à l'article 9 de la loi du bien-être animal du 14 août 1986, les villes et communes ont la responsabilité de régler la problématique des chats errants.

Pour ce faire, nous avons réitéré la campagne chats errants cette année.

Où ? Rue de Reppe ; Rue Eugène Ronveaux ; Rue Abbé Matagne ; Rue des Sorbiers ; Rue Saint - Martin ; Rue de Baya.

Résultats : Le service travaux a attrapé et stérilisé 18 chats qui ont été relâchés sur le lieu de leur capture.





ABC Goesnes

Un peu d'Histoire!

4

Une série d'articles vous sera proposée dans les Inf'Ohey successifs afin de relater les résultats de recherches historiques, patrimoniales et architecturales concernant le village de Goesnes et ses entités voisines (Hodoumont, Filée, Jallet, Tahier et Libois). Ces recherches permettront, du moins nous l'espérons, susciter l'intérêt pour ce beau coin du Condroz, situé dans la commune d'Ohey et contribuer ainsi à pérenniser et transmettre son histoire aux jeunes générations.

En effet, Guesnes était déjà cité dans un document officiel de 1155 dans lequel l'Empereur Frédéric Barberousse confirmait les possessions de l'Eglise de Liège. L'écrit «Castrum Guesnes cum allodio» - à savoir la Seigneurie de Guesnes avec ses alleux Filée, Jallet et Hodoumont - confirme bien son ancienneté, quoique la Seigneurie a dû exister déjà du temps des Mérovingiens (V^e-VIII^e) et des Carolingiens (VIII^e-X^e). En 1008, le Duc de Bavière (futur Empereur Henri II du Saint Empire) fit don d'une partie du Condroz à l'Eglise Impériale de Liège (y compris Guesnes) dans un but de réunir son patrimoine.

Une Seigneurie donc, avec «Haute Cour de Justice» (dont faisaient partie le Donjon d'Hodoumont, la Tour-Donjon de Filée et sa prison, la Forteresse de Goesnes et son pilori d'exposition). La Seigneurie devint par la suite village pendant des siècles, jusqu'en 1976 (fusion des communes et son rattachement à la commune d'Ohey).
(J.-P. Watron)

Plan de la Ferme à la Tour de Filée (photo prêtée par José Van Leerndert) ①

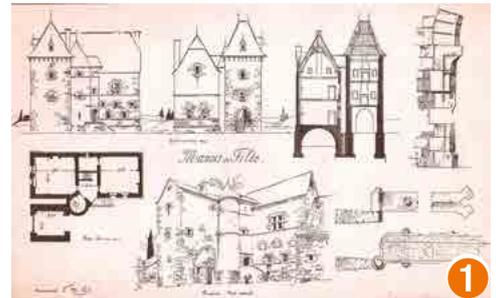
et Donjon-Tour de la Ferme de Filée (photo de Dany Kohl) ②.

Château d'Hodoumont (photos prises avec permission des Châtelains) ③④.

Chapelle Saint Pierre de Goesnes (XII^e restaurée au XX^e) ⑤

et Tour Porche Warnant-Waha du XVII^e ⑥, situés au niveau de la Ferme de la Cour.

Goesnes (photo prise en février 2018 au niveau du panneau d'orientation du GAL) ⑦.



1



3



2



5



6



7

AVRIL

- **08/04** - Local site école Haillot
Conférence : les légumes oubliés par Mr Dalozo
Cercle Horticole d'Ohey
DUBOIS Paul 0477/31.52.48
- **18/04** - Ohey - 19h45
Soirée d'information : «L'AIS à votre service»
Salle du conseil de l'administration communale d'Ohey

MAI

- **01/05** - Les Jardins de Vertumne
Festival du Muguet
Les Jardins de Vertumne
LHOAS Pierre 0473/93.97.70
- **04/05** - Foyer Rural
Soirée Blind Test
Comité Télévie Ohey
CLOET Sandra 0478/75.47.57
- **06/05** - Parc Rosoux
Fêtes des Jardins et bourse aux plantes
Cercle Horticole Ohey
DUBOIS Paul 0477/31.52.48
- **06/05** - Salle des Fanfares
Concert de Printemps
Fanfares d'Ohey
DE BOUW Amaury 0478/29.67.65
- **10/05** - Haillot
Rallye Sprint
Ecurie Bayard
GREGOIRE Nathalie 085/824.467
- **18/05 au 21/05** - Evelette
Kermesse
Comité des Fêtes d'Evelette
RORIVE Jean-Yves 0495/28.40.11
- **19/05** - Ohey de 9h à midi
Rencontres individuelles
Salle du conseil de l'administration communale d'Ohey
- **20/05** - Ecole d'Evelette
Petit déjeuner aux profits des élèves de l'écolelette
Comité des parents d'élèves
OOMS Véronique 0491/36.94.18
- **26/05 et 27/05** - Terrain de football Ohey
Tournoi de jeunes
RSC Oheytois
CHAPELIER Michel 0471/71.69.50

JUIN

- **02/06 et 03/06** - Les Jardins de Vertumne
Parc et Jardins en Wallonie
Les Jardins de Vertumne
LHOAS Pierre 0473/93.97.70
- **03/06** - Plaine de jeux Jallet
Fêtes des voisins Jallet
Comité MJ Jallet
VANTIGHEM Kataryna 0498/11.59.84
- **03/06** - Rue de Gesves/Wallay
Parcours d'artistes chez l'habitant
Le Gros d'Ohey
MASSON Jacqueline 0496/44.51.92
- **03/06** - Salle des Fanfares
Marche ADEPS
Fanfares d'Ohey
DE BOUW Amaury 0478/29.67.65
- **23/06 et 24/06** - Les Jardins de Vertumne
Journée «fermes ouvertes»
Les Jardins de Vertumne
LHOAS Pierre 0473/93.97.70
- **26/06 et 27/06** - Normandie
Week end de visite de jardins en Normandie
Cercle Horticole d'Ohey
DUBOIS Paul 0477/31.52.48
- **30/06** - Site de l'école de Haillot
Bal en plein air
Club des jeunes de Haillot
MONTULET Geoffrey 0498/04.38.60

JUILLET

- **01/07** - Jallet - Tige du Chênu 2
Visite maraîchère «As veyou l'poré»
Cercle Horticole d'Ohey
DUBOIS Paul 0477/31.52.48
- **07/07** - Matagne/Tige du Chênu
BBQ de quartier
Comité de Matagne
RODBERG Thierry 0477/67.02.31
- **07/07** - Jallet/parking salle «Les Houlottes»
Bal en Plein air
RONVEAUX Marc
- **15/07** - Grand Ohey
Balade Pique Nique
Syndicat d'Initiative
DETROZ Aline 085/824.477
- **20/07** - Parc Rosoux
Apéros Oheytois
GT Indépendant + Commune Ohey
GREGOIRE Nathalie 085/824.467
- **28/07** - Parking du football Ohey
Tournoi de pétanque
RSC Oheytois
CHAPELIER Michel 0471/71.69.50

Ce bulletin communal est réalisé par



Pour paraître dans le prochain
Info'Ohey, contactez

Marie-France Dupont
081/32 78 81
marie-france.dupont@vlan.be

SERVICES DE SECOURS

Ambulances 112

Ambulances de la Croix-Rouge 105

Police 101 ou 112 (cas urgents)

Brigade d'Ohey : Rue de Ciney, 12 - 085/27.86.00

pendant les heures de services

Pompiers 112

Service des pompiers d'Andenne : 085/82.34.50

Centre antipoisons

070/24.52.45

SERVICES DIVERS

Poste Ohey

Rue de Ciney, 36 - Ohey - 085/61.13.60

Les lundis, mercredis et vendredis de 14h15 à 17h et les mardis et jeudis de 14h15 à 18h00

Codes postaux

Ohey - Evelette : 5350

Haillot : 5351

Jallet : 5354

Goesnes : 5353

Perwez : 5352

Justice de Paix

Place du Perron, Andenne : 085/41.03.00

Contributions

0257/257.57 chaque jour ouvrable de 8 à 17h

Pilier P :

Team 2, Rue des Bourgeois, 7, bloc C, 5000 Namur

Tél. : 0257/77.530

Mail : p.namur.team2@minfin.fed.be

Pilier PME :

Team 2, rue des Bourgeois, 7, bloc C, 5000 Namur

Tél. 0257/74.820

Mail : pme.namur.team2@minfin.fed.be

Infocenter à Namur :

Rue des Bourgeois, 7, bloc C, accessible au public tous les matins de 9 à 12 h ou par mail infocenter.namur@minfin.fed.be

Team précompte immobilier :

Rue des Bourgeois, 7, bloc B, 5000 Namur

Tél. : 0257/75.500

Mail : pme.namur.pri@minfin.fed.be

Ces services sont accessibles le matin de 9 à 12h ou sur RV.

Croix-Rouge

Collecte de sang au Foyer Rural d'Ohey

M. Roger JA : Rue de Ciney, 12b - Ohey

085/61.24.38

O.N.E.

La consultation des nourrissons et enfants a lieu au bâtiment communal « maison Sacré » - place Roi Baudouin, 98 à OHEY le 2^e et 4^e jeudi du mois.

Personne de contact : Madame Sue Ellen Soupart.

Contact : 0499/57.25.35.- du lundi au vendredi de 9h à 17 h.

T.E.C.

Dépôt d'Ohey : 085/61.60.20

Paroisses

Filée, Perwez, Evelette, Ohey et Haillot

Mr l'Abbé Ignace Nivyayo : 085/61.14.83

Mr le Vicaire Mariano Mendoza : 081/23 18 10 (0489/97 81 78)

Pompes funèbres

P.F. Thierry CALS (Anc. Bertrand)

Chaussée de Ciney, 350 - Coutisse - 085/61.14.39

P.F. Pierson

Place Roi Baudouin, 101 - Ohey - 085/61.14.24

Électricité Télédistribution AIEG

Rue des Marais, 11 à 5300 Andenne

Pannes : 085/27.49.00

Eau S.W.D.E

Secteur de Villers-le-Bouillet

Rue le Marais, 6 à Villers-le-Bouillet - Tél. 04/248.78.04

Direction régionale de Liège

Parc Industriel des Hauts-Sarts - 2^e Avenue 40, Herstal

Secrétariat

087/87.87.87 pendant les heures de service

078/15.22.33 hors des heures de service

ÉTAT CIVIL

DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017 AU 28 FÉVRIER 2018

NAISSANCES

NICOLAS Lyanna, fille de Aurore NICOLAS, Ohey

VAN EYKEN Timéo, fils de Vanessa BROSE et de Sébastien VAN EYKEN, Haillot

SIPLET Léo, fils de Aude JADOT et de Steve SIPLET, Evelette

SEDEQI Soliman, fils de Malison CHARDON et de Ali SEDEQI, Jallet

DIVE Tom, fils de Anne-Catherine DEPAYE et de Adrien DIVE, Perwez

COX Emeline, fille de Hélène VRANCKEN et de Laurent COX, Evelette

TOUSSAINT Jade, fille de Adélaïde BAUDOIN et de François TOUSSAINT, Ohey

LIBOIS Enola, fille de Sophie VOSS et de Michaël LIBOIS, Jallet

MARIAGES

JOSEPHY Serge et BITZER Mireille

ORBAN Bernard et SCOHIER Anne

LARIVIERE Alain et COLOMBIN Patricia

WEBEL Firmin et HOFFMAN Gisèle

DÉCÈS

BOUCHAT Jeanne, Ohey

CLAUS Marie-Louise veuve MOMEGE Alphonse, Haillot

VAN DEN BROECK Renatus, Ohey

OLINI Yves, Ohey

GRAINDORGE Christine, Haillot

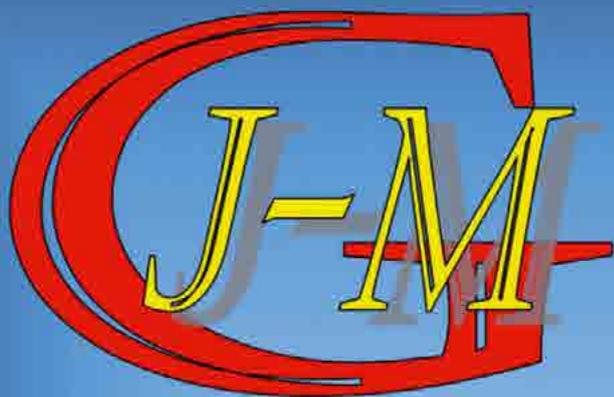
BERLENCOURT René, Haillot

Le savez-vous ?

Tout un chacun est libre de choisir son mode de sépulture. Vous pouvez faire acter cette volonté en vous adressant à l'officier de l'Etat Civil qui l'ajoutera à votre dossier citoyen.

Si après votre décès, vous optez pour une dispersion des cendres sur terrain privé, il faut savoir que vous devez en être propriétaire. Si tel n'est pas le cas, il vous faudra alors demander au préalable une autorisation écrite. Cette dernière sera également jointe à votre dossier de citoyen.





GROSFILS
Jean-Marc

CHAUFFAGE SANITAIRE

Installation Dépannage Entretien

**chaudière mazout, chaudière gaz, chauffe-eau
chauffage de piscine, tous travaux de plomberie**

- agréé **CEDICOL**
combustibles **liquides**
- agréé combustibles **gazeux**
- agréé **gaz propane**
et **gaz naturel**

info@jmgrosfils.be
www.jmgrosfils.be

(0487) 95.77.04
(0479) 52.39.03
(085) 61.23.98

GROSFILS Jean-Marc

Rue Godin, 158 c 5350 OHEY



Cerga

**installateur gaz
professionnel**